

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 34

Montréal, Jeudi, 23 Aout 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—La presse d'Ontario à Québec.—La Chambre infâme.—Les cieux et leurs habitants (suite), par Giulio.—A propos du choléra.—Nos gravures : Le capt. Mathieu Webb ; Mgr Lamazou ; M. de Marolles ; L'Ange et l'Enfant ; Une nuit d'été.—Insectes nocturnes et crépusculaires.—Le fouet.—Ça et là.—Les géants de bronze.—Choses et autres.—Poésie : Le nid brisé.—Le moulin rouge (suite).—De tout un peu.—Les chats fonctionnaires.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : Le commandant Berthe de Villers-Berthen ; M. De Marolles, chef d'état-major ; Mgr Lamazou, évêque d'Amiens ; Le capt. Webb.—L'Ange et l'Enfant.—Une nuit d'été.—Porteuse d'eau.

NOTES SUR L'IRLANDE

(Suite)

III

Scotie Majeure, Inverne et Hibernie sont les premiers noms portés par l'île d'Erin ; ce n'est qu'au quatorzième siècle qu'elle prit celui d'Irlande.

Ses premiers habitants furent, selon toute probabilité, des Phéniciens, qui formaient l'une des branches de la grande famille des Scythes.

On remarqua toujours trois peuples distincts qui, par leur agglomération, formaient la presque totalité de la population de l'Irlande : des Ecossais ou Scots ; des descendants d'Ibériens, venus d'Espagne, et des descendants d'Angles ou d'Anglais ; les autres habitants étaient d'origine mixte.

Le celtique qui, de nos jours, a fait presque complètement place à l'anglais, était la langue la plus généralement parlée.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, chacun des peuples habitant l'Irlande suivait son culte propre ; ce n'est qu'au sixième siècle que le christianisme y fut introduit par saint Patrice.

La religion catholique paraît s'être établie aussi difficilement dans ce dernier pays que chez les autres nations de l'Europe.

Dans le but de défendre les églises et les monastères, on fut obligé de construire des tours fortifiées qui servaient à protéger ces établissements religieux. C'est ce que semble prouver les anciennes ruines de fortifications, dont des vestiges existent encore de nos jours, et qui ont été évidemment érigées dans un but de protection par les chrétiens. Ce qui nous porte à croire cela, c'est que ces fortifications font partie d'anciennes églises (1).

C'est à la fin du cinquième siècle que les premiers monastères furent établis. Sainte Brigitte, qui en a été la fondatrice, se contenta d'abord de les fonder dans les lieux où les sœurs étaient nées ; mais bientôt ils devinrent si populaires, qu'elle fut obligée d'accepter les offres du peuple de Leinster, qui lui fit bâtir un monastère où la sainte et plusieurs de ses compagnes se rendirent.

Le nom de Kildare (*cellule du chêne*), fut donné à ce monastère à cause d'un chêne qui se trouvait près de cette place, et dont le tronc est demeuré intact jusque dans le douzième siècle, personne n'osant y toucher.

Les pèlerins accoururent de toutes les parties de l'Irlande pour venir au monastère. Plusieurs de ces pèlerins, ne voulant plus retourner dans leurs villes natales, s'établirent à Kildare et formèrent le noyau de la population de cette ville.

**

La population primitive de l'Irlande était divisée en plusieurs tribus semi-barbares, gouvernées par des chefs.

Ces diverses tribus ont été sans doute civilisées par différentes migrations de peuples étrangers qui vinrent habiter l'Irlande, qui y firent souche et laissèrent des traces qui sont encore visibles de nos jours.

(1) *Cat. of I. His. and Dub. Rev.*, O.N. Daunt.

Ces divers peuples étaient fréquemment en guerre les uns contre les autres. Les causes étaient dues à la jalousie des chefs, à la différence des origines et aussi à leur manière de se procurer le nécessaire à la vie. Étant essentiellement guerriers, ces peuples ne s'occupaient guère d'agriculture ; lorsque la famine menaçait, on se faisait la guerre pour se procurer ce dont on pouvait avoir besoin. Cela a duré jusqu'à l'arrivée de Strongbow.

À cette époque, non seulement ces peuples étaient beaucoup plus civilisés que les habitants des royaumes fondés par les Anglais dans la Grande-Bretagne, mais ils l'étaient encore plus que ceux des royaumes franc et bourguignon des Gaules (1).

**

Les cinq provinces de l'Ulster, de Leinster, de Connaught, de Munster et de Meath formaient cinq royaumes, gouvernés chacun par un de leurs princes. Les familles royales pour ces diverses provinces étaient, pour l'Ulster, les O'Neils ; pour le Connaught, les O'Connors ; pour le Munster, les O'Briens ; pour le Leinster, les McMurrroughs. Le Meath, suivant plusieurs auteurs, appartenait à l'Ulster.

Les rois de ces provinces étaient indépendants les uns des autres. Cependant, nous devons dire que le roi de l'Ulster, qui tenait sa cour à Tara, paraît avoir toujours eu une certaine autorité sur les autres souverains. Mais ce n'est que par la force des armes qu'il parvenait à garder sa suprématie sur les autres royaumes, et il eut plusieurs combats à soutenir contre le roi du Munster. Ce dernier royaume, après avoir été vaincu, fut divisé en deux districts, ceux de Thomond et de Desmond. Les deux principales familles de ces districts, les O'Briens et les McCarthys, occupèrent ensuite alternativement le trône vassal de Cashel.

La succession au trône pour ces divers royaumes était régularisée par la loi dite de *Tanistry*. Cette loi restreignait la succession à la famille du prince régnant, mais le cadet des garçons, de même que le plus jeune, pouvait être roi aussi bien que l'aîné.

L'héritier présomptif s'appelait *Tanist* ; il devait être chevalier et âgé de vingt-cinq ans. Outre cela, il était nécessaire qu'il eût certaines qualités physiques, par exemple une haute taille, une figure noble et belle, etc. Enfin, il était obligatoire qu'il descendit de Milésius (2) ou de l'un de ses compagnons.

**

Il y eut plusieurs émigrations de peuples étrangers en Irlande. Nous voyons, par exemple, les Scandinaves s'établir à l'entrée de toutes les rivières et former plusieurs établissements commerciaux qu'ils protégeaient par des forts.

Les Scandinaves, de même que les Anglais dans la Grande-Bretagne, nuisirent beaucoup à l'expansion du christianisme en Irlande ; ils ne se convertirent à ce culte que dans la seconde moitié du dixième siècle.

Les habitants du nord paraissent avoir eu la suprématie sur la plus grande partie de l'Irlande durant deux siècles, depuis la première soumission des insulaires par Turges, au commencement du neuvième siècle, jusqu'à la bataille de Clontarf. Dans cette bataille, les Danois, qui s'étaient introduits en Irlande dans le sixième siècle, et qui avaient forcé les habitants de l'île à se réfugier dans l'intérieur du pays après qu'ils eussent pris possession de toutes les côtes, furent complètement battus. Après leur défaite, ils ne quittèrent pas cependant l'Irlande ; ils continuèrent de cultiver leurs terres. Ils gardèrent de plus leurs relations antérieures avec les habitants de la Grande-Bretagne, par lesquels ils ont été initiés, plus que par les Irlandais, à la religion catholique. Et pour preuve de ce que nous avançons ici, c'est que les premiers évêques danois de Waterford et de Dublin furent sacrés à Canterbury.

(1) *Short history of the kingdom of Ireland from the earliest times to the union with Great Britain*, par Walpole. Harper, éditeur, New-York.

(2) Milésius appartenait à la race scythe ; il vint, avec son fils et plusieurs colons, directement d'Espagne, s'installer en Irlande à une date très reculée.

Il n'y a pas de doute que les Danois contribuèrent beaucoup à la conquête de l'Irlande par les Normands et les Angevins, quoiqu'ils lui aient été opposés d'abord.

La défaite complète des Danois à Clontarf aurait été suivi d'un regain de prospérité en Irlande, si bientôt après n'avaient commencé les démêlés pour la suprématie de l'île entre la famille héréditaire et les rois du Munster. Ces démêlés durèrent près de deux siècles. Le premier roi du Munster qui usurpa le trône de Tara fut Brien Boru (Brian Borough ou Boroinhe), qui, après plusieurs victoires sur les autres rois irlandais, devint souverain de toute l'île. Il mourut assassiné dans sa tente après une grande bataille dont il était sorti vainqueur.

Notre intention n'étant pas de suivre pas à pas toutes les luttes que se sont livrées les petits souverains irlandais, nous n'en dirons pas davantage sur ce sujet. Ce que nous pouvons dire, c'est que les différents peuples qui habitaient l'Irlande ne cessèrent qu'à de rares intervalles d'alimenter ces divisions qui devaient être plus tard d'un si grand avantage pour la Grande-Bretagne, lorsqu'elle eût décidé la conquête de l'île sœur.

**

Tout le code judiciaire de l'Irlande, à cette époque, consistait en une seule loi appelée : loi *Brehon*.

Le trait le plus remarquable de cette loi, c'est que le meurtre n'était puni que par une amende appelée *eric*.

L'office de *brehon*, nom porté par le magistrat chargé d'appliquer cette loi, était héréditaire et se transmettait de père en fils ; il était restreint à certaines familles, de même que la plupart des grandes charges.

**

Si la France a eu ses bardes, l'Espagne ses troubadours, l'Irlande, elle aussi, a eu ses chantres théologiques et guerriers. Voici ce qu'en dit le Dr Jacobi, dans son excellent ouvrage que nous avons déjà cité, le *Dictionnaire mythologique universel* :

“ L'Irlande qui, jusqu'au douzième siècle, a ignoré l'usage de la prose, vit, comme on le pense bien, fleurir les bardes qui recevaient leur éducation poétique et musicale dans des collèges institués à cet effet. Ils se divisaient en trois classes : 1°. Les *ollamhain redan* ou *filidhe*, poètes théologiques et guerriers ; au jour de bataille, c'étaient les *filidhe* qui marchaient à la tête de l'armée, la harpe à la main, vêtus de robes blanches longues et flottantes, et entourés d'*orfidigh* ou musiciens. 2°. Les *breitheamain*, qui versifiaient les lois et les promulguaient, assis en plein air sur une éminence. 3°. Les *seanachaidhe*, généalogistes et chroniqueurs. Une quatrième classe comprenait tous les bardes inférieurs qui n'étaient que joueurs d'instruments.”

Comme on le voit par la citation ci-dessus, le chant et la musique étaient cultivés par le peuple irlandais. Ce peuple était chanteur et musicien de même que tous les peuples primitifs. C'est grâce aux chants laissés par les bardes que nous devons de connaître les hauts faits des héros et les événements les plus remarquables de la première partie de l'histoire d'Irlande.

La musique irlandaise a joui dans ces temps d'une certaine considération. On voit, par exemple, au septième siècle, Gertrude, fille de Pépin, maire du palais, faire venir en France quelques musiciens irlandais pour enseigner la psalmodie aux sœurs de l'abbaye de Nivelles.

Suivant certains antiquaires, la musique, dans l'ancienne église irlandaise, n'était pas semblable à celle de Rome. Ses chants et sa musique, suivant eux, venaient de l'Asie, et avaient été introduits en Irlande par des missionnaires grecs. D'un autre côté, Moore et d'autres écrivains affirment que les chants liturgiques irlandais, avant l'introduction des chants latins ou grégoriens par saint Malachie, dans le douzième siècle, étaient ceux introduits par saint Patrice.

G.-A. DUMONT.

(A suivre)

Le marquis de Lorne, la princesse Louise et lord Lansdowne, le nouveau gouverneur du Canada, feront un voyage aux chutes de Niagara, en septembre prochain.

LA PRESSE D'ONTARIO A QUÉBEC

Une foule de journalistes d'Ontario ont fait une excursion dans notre province ; ils ont successivement visité Montréal, Québec, la Rivière-du-Loup et le Saguenay. Nous espérons que leur voyage n'a pas été seulement d'agrément, mais qu'ils en ont retiré quelque profit.

Il serait à souhaiter que les journalistes de Québec fissent aussi une tournée dans Ontario. Les deux provinces n'auraient qu'à gagner à cet échange de renseignements et de courtoisie. Nous nous plaignons de l'ignorance que dénotent souvent les articles des journaux de la province voisine lorsqu'ils s'occupent de Québec. Sommes-nous bien certain d'être mieux renseignés sur leur compte ? Nous en doutons.

Parcourir par étapes, d'excursion de plaisir, les différentes villes d'Ontario, serait un moyen des plus agréables de nous renseigner sur ce qui existe et sur ce qui se passe chez nos voisins. Nous espérons que nos associations de la presse provinciale partageront notre façon de voir sur ce sujet et qu'avant longtemps ils organiseront une excursion de la presse dans Ontario.

LA CHAMBRE INFAME

Sous ce titre, M. Laisant, député, rédacteur de la *Revue publique radicale*, lançait il y a quelque temps contre ses collègues un article les accusant en masse d'être vendus aux compagnies de chemins de fer. Cet article a provoqué tout naturellement une grande sensation à la Chambre et a provoqué une protestation de son président, M. Brisson. Avant de faire connaître celle-ci, citons l'article de M. Laisant :

On est au-dessous de la Chambre des députés de Louis-Philippe ; on est au-dessous du Corps législatif de M. Bonaparte.

Est-ce de la vénalité ? Est-ce de la trahison gratuite ? Est-ce simplement de l'imbécillité ?

Ma foi, peu nous importe, vraiment.

En présence d'un tel degré d'abaissement, les motifs ne comptent plus guère ; les actes suffisent.

Nous n'évaluerons pas le nombre ou la quotité des pots-de-vin dont on parle de toutes parts. Encore une fois, nous trouvons ces gens-là tout aussi coupables, qu'ils soient ou non achetés à prix d'argent.

On vend la France ; on la livre à la finance cosmopolite. Nous sommes la rançon du "traité de paix" de M. Raynal.

Eh bien, non. Cela ne sera pas...

Le jour où la France aura repris possession d'elle-même, elle dénoncera ces conventions.

Laissons passer ce ruisseau de fange, et attendons.

Le *Figaro* relate comme suit l'incident qui suivit la publication de cet article :

Vive émotion au début de la séance. Pendant un bon quart d'heure et tandis que M. Jean David disait quelque chose à la tribune, les députés allaient, venaient, pareils à des fous. Les uns étaient crispés, les autres nerveux ; ceux-ci interpellaient ceux-là. M. Rouvier et M. Raspail se disputaient avec animation.

Que se passait-il donc ?

Il se passait que ce matin, dans le journal la *Revue publique radicale*, il a paru un article signé de M. Laisant. Cet article intitulé *Chambre infâme*, parlait de pots-de-vin reçus par certains députés, etc., etc. De là, l'agitation dont nous avons fait un tableau sommaire.

De là les rumeurs, les interpellations de banc en banc.

Tandis que M. Jean David continue à se débattre dans le vide, des groupes se forment ; nous entendons M. Rouvier dire à M. Raspail de le laisser tranquille. Plus loin, c'est la voix de M. Hugot : "On devrait dire au moins le nom de ceux que l'on accuse d'être vendus." Là-bas, M. Leydet gesticule avec violence. Bref, la Chambre ressemble à une halle avec beaucoup de poissards dedans. Et M. Jean David parlait toujours. A la fin M. Brisson, convaincu qu'il fallait faire quelque chose, s'est levé. On a fait silence et, le président, le cou dans sa cravate blanche et la voix à la fois flûtée et cuivrée, s'est exprimé dans ce langage :

M. le président.—Je suis bien obligé de me rendre compte de la cause de l'émotion qui se produit chez quelques-uns d'entre nous. (Applaudissements.)

Je prie la Chambre de se rappeler que sa devancière, que sans doute elle ne voudra pas démentir, a décidé, par deux délibérations, que l'outrage contre le Parlement ne serait plus réprimé par nos lois. (Nouveaux applaudissements.)

Elle a ainsi indiqué que les outrages adressés aux représentants de la nation devraient être négligés. (Vifs applaudissements.)

La Chambre pensera sans doute que les attaques ex-

terieures, qu'elle n'a pas jugées dignes des juridictions ordinaires ne peuvent pas mettre la sienne propre en mouvement (applaudissements prolongés.)

Grands applaudissements. C'était écrit. M. Margaine, enchanté, remercie tout haut le bon président : "Nous sommes reconnaissants à notre président !" s'écrie-t-il. Excellent Margaine.

LES CIEUX ET LEURS HABITANTS

(Suite)

XV

L'ORBITE DE MARS.—LES LOIS DE KÉPLER.—LES SATELLITES DE MARS

Nous avons déjà fait observer que l'année en Mars dure un an et 331 jours terrestres : c'est donc là le temps que cette planète prend pour accomplir sa révolution annuelle autour du Soleil. Quant à sa configuration, l'orbite de Mars est non seulement elliptique comme celle des autres planètes, elle est encore et surtout remarquable par sa grande excentricité ; il en résulte qu'il n'y a pas une différence moindre de 40 millions de kilomètres entre le maximum et le minimum de sa distance du Soleil. Aussi les diverses positions de la planète sur son orbite, circonstance de peu d'importance par rapport aux saisons terrestres, ont une influence considérable sur les saisons de Mars ; grâce à cette excentricité, l'aspect plus ou moins brillant de Mars à la voûte céleste peut, lui aussi, s'expliquer facilement. Mais, ce qui a rendu l'orbite de cette planète à jamais célèbre dans l'histoire de l'astronomie, c'est la découverte de trois lois fameuses que fit Képler, en l'étudiant pendant 17 années consécutives. La première de ces lois formulée comme il suit : *les orbites des planètes sont elliptiques autour du Soleil placé à l'un des focus*, aussi bien que les deux autres que nous ne donnons point de peur d'effrayer les lecteurs peu habitués aux formules mathématiques, furent ramenées par Newton au grand principe de la gravitation universelle et devinrent ainsi le fondement de l'astronomie moderne. Or ce qui facilita pour Képler la découverte d'une ellipse dans l'orbite de Mars, fut précisément sa grande excentricité.

Tuttle, l'un de ces naturalistes incrédules qui n'ont pas d'yeux pour voir la beauté de l'univers, objectait puérilement contre l'harmonie de notre système que Mars est privé de satellites, tandis que Saturne, à qui son anneau devrait suffire, en a toute une escadre. S'il était jusqu'à présent difficile de résoudre cette objection, non qu'elle fût sérieuse mais précisément parce qu'elle ne l'était nullement, aujourd'hui la réponse est devenue tout à fait facile. On a découvert des satellites même autour de Mars et Tuttle doit s'estimer satisfait.

Les deux petites lunes de Mars furent découvertes en 1877 par Asaph Hall, à l'Observatoire de Washington, à l'aide du plus puissant télescope qui se soit jamais fabriqué. On peut même les voir avec des instruments moins parfaits, quand une fois on sait où elles se trouvent, car tous le savent, lorsqu'il s'agit d'objets à peine visibles, il est bien plus facile de les apercevoir, si l'on en connaît la position que si l'on est obligé de les chercher au hasard.

L'astronome qui les découvrit, appela bien à propos les deux satellites de Mars du nom de deux ministres homériques du dieu de la guerre : Phobos (peur ou fuite), le plus rapproché de la planète, Deimos (frayer), et non Deimos comme d'autres écrivent, le plus éloigné. Tous les deux sont très petits : le plus grand pourrait à peine couvrir Paris ; ils gravitent très près de la planète, Phobos à 6,000 kilomètres seulement, c'est-à-dire à une moitié du diamètre terrestre, et Deimos à 20,000, tandis que l'on compte 344,000 kilomètres de la Terre à la Lune. D'après ces données, pour vaincre l'attraction de la planète centrale et les empêcher de tomber sur elle, il était nécessaire de les animer d'un mouvement très rapide. C'est ce que l'on observe. Phobos accomplit sa révolution entière en 7 heures et 37 minutes, faisant ainsi entrer trois de ses mois en un seul jour, pendant que son compagnon, dont l'orbite est plus vaste, la parcourt en 30 heures et 18 minutes ou un jour et demi.

Si maintenant il plaît à nos explorateurs de revoir pour quelques jours leur planète natale, de s'y reposer des fatigues du voyage et d'y raconter à leurs amis les merveilles et curiosités des mondes célestes, nous sommes heureux de leur annoncer que de Mars à la Terre il n'y a, dans des circonstances favorables, qu'un court trajet de 56 millions de kilomètres. Que si, dans ce moment, la route est quelque peu plus longue, le bonheur de revoir la patrie leur en adoucira les ennuis. Pour le guide, il se rend directement dans le monde de la Lune avec l'espoir d'y revoir, après quelques semaines, toute la caravane qui voulut bien le suivre jusqu'ici.

GIULIO.

(A suivre.)

A PROPOS DU CHOLÉRA

CONSEILS HYGIÉNIQUES

La Société de médecine publique de Paris a nommé une commission chargée d'étudier les précautions d'hygiène publique à prendre en cas d'épidémie de choléra. Le rapport fait au nom de cette commission par M. le Dr Valin, a été adopté par la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle dans sa séance du 11 juillet 1883.

Aucun cas de choléra épidémique n'a encore été signalé en Europe ; le danger est donc éloigné, et l'on peut espérer qu'il sera conjuré. Néanmoins, la prudence commande de répandre dès à présent dans le public des conseils hygiéniques pour prévenir l'invasion ou empêcher la propagation du choléra ; ces mesures sont d'ailleurs applicables à la plupart des maladies épidémiques.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE À L'ÉTAT DE SANTÉ

On n'oubliera pas que, même dans les grandes épidémies, les personnes atteintes ne sont que l'exception, et que la maladie guérit souvent. Ceux qui ont peut résister moins que les autres ; il faut donc s'efforcer de conserver le calme de l'esprit.

On évitera les fatigues exagérées, les excès de travail et de plaisir, les veilles prolongées, les bains froids et de trop longue durée ; en un mot toutes les causes d'épuisement.

Le refroidissement du corps, surtout pendant le sommeil par les fenêtres ouvertes, les vêtements trop légers le soir après une journée très chaude, l'ingestion de grandes quantités d'eau froide, sont particulièrement dangereux en temps de choléra.

On doit éviter tout écart de régime et toute indigestion.

L'usage d'une eau d'une mauvaise qualité est une des causes les plus communes du choléra. L'eau des puits, des rivières, des petits cours d'eau, est souvent souillée par les infiltrations du sol, des latrines, des égouts, par les résidus de fabrique. Quand on n'est pas sûr de la bonne qualité de l'eau servant aux boissons ou à la cuisine, il est prudent d'en faire bouillir chaque jour plusieurs gallons pour la consommation du lendemain, l'ébullition donnant une sécurité complète. L'on peut encore faire infuser dans l'eau bouillante une petite quantité de thé, de houblon, de centauree, etc., et boire ces infusions mélangées au vin.

Les eaux de sources naturelles, dites "eaux de table," rendent dans ces cas de grands services ; mais elles doivent être surveillées, car elles sont parfois fabriquées de toutes pièces, aux lieux de vente, avec de médiocres qualités.

Les boulangers fabriquent souvent le pain avec l'eau des puits placés dans les cours des maisons ; le voisinage des fosses de latrines souille fréquemment cette eau.

Il faut renoncer complètement à se servir des puits en temps de choléra.

Il n'y a aucun inconvénient à faire un usage modéré de fruits bien mûrs et de bonne qualité ; on doit toujours les piller et mieux encore les manger cuits.

Cette recommandation s'applique surtout aux légumes ; autant que possible il faut les faire cuire : les salades, les radis, les produits maraichers pourraient, à la rigueur, retenir quelques germes dangereux répandus à la surface du sol.

Dans toutes les épidémies de choléra, on a reconnu que les excès de boissons et l'intempérance favorisaient au plus haut point les attaques de la maladie. Certaines personnes croient se préserver du choléra en buvant une quantité inaccoutumée d'eau-de-vie et de liqueurs alcooliques ; rien n'est plus dangereux ; l'absence complète vaudrait encore mieux que le plus léger excès.

Les glaces et les boissons glacées prises rapidement en pleine digestion causent en tout temps des indispositions ayant quelque ressemblance avec le choléra : il faut donc en faire un usage très réservé en temps d'épidémie.

Une importante découverte vient, dit-on, d'être faite à Poitiers. Il s'agit du reliquaire de la vraie Croix envoyé de Constantinople par l'empereur Justin à sainte Radegonde, dans la seconde moitié du sixième siècle. On le croyait depuis longtemps perdu, tandis qu'il n'était qu'égaré au fond d'une chasse sans valeur, où M. Barbier de Montault l'a heureusement retrouvé. Sa forme est celle d'une petite tablette en or recouverte d'émaux cloisonnés. Autrefois, il occupait le centre d'une triptyque qui, paraît-il, a été livré aux agents du district à l'époque de la Révolution.

Cette découverte offre un grand intérêt artistique et scientifique. C'est l'œuvre de joaillerie byzantine la plus ancienne que l'on puisse citer. Immédiatement après vient l'autel d'or de Saint-Ambroise, de Milan, qui n'est que du neuvième siècle.



LE COMMANDANT BERTHE DE VILLERS-BERTHEN,
tué au combat des environs d'Hanoi.



M. DE MAROLLES, chef d'état-major du commandant Riviere, qui rallia
les troupes et ramena l'artillerie après le combat d'Hanoi.



M^r LAMAZOU, ÉVÊQUE D'AMIENS. — D'après la photographie de M. Chalot.



LE CAPITAINE WEBB, mort en traversant les rapides du Niagara.

NOS GRAVURES

Le capt. Mathieu Webb

Le capt. Mathieu Webb, fameux pour avoir traversé à la nage le détroit de Pas-de-Calais, vient de trouver la mort dans les rapides du Niagara, qu'il avait également entrepris de traverser.

On s'attendait à une catastrophe. Toutefois, les personnes connaissant ces eaux au cours impétueux, transformé pour ainsi dire à chaque brassée en effroyables tourbillons, l'avaient prévenu du danger auquel il s'exposait. Mais Webb avait confiance dans sa force, dans son habileté, et il s'agissait pour lui de gagner 10,000 dollars ! Il fut donc sourd à tous les avertissements de la prudence.

Il disparaît à 36 ans, laissant derrière lui une veuve et deux jeunes orphelins. Un pareil sort attriste et provoque de pénibles réflexions. Autant est beau de sacrifier ses jours dans l'intérêt de son pays et de ses semblables, autant il est contraire à la volonté divine de les risquer en vue de gagner une grosse somme d'argent ou d'ajouter à son nom l'éclat d'une vaine gloire.

Mgr Lamazou

Mgr Lamazou, qui vient de mourir, avait été longtemps vicaire à l'église de la Madeleine, à Paris, d'où il fut appelé à la cure d'Auteuil. Il y exerçait son ministère à l'époque de la Commune, qui le fit arrêter et enfermer à la Roquette, comme otage, avec Mgr Darboy, archevêque de Paris. Il a publié un récit de sa captivité dans un livre intitulé : *La place Vendôme et la Roquette*. Nommé évêque de Limoges et préconisé le 13 mai 1881, il venait d'être appelé à l'évêché d'Amiens, en remplacement de Mgr Guibert, nommé archevêque de Bordeaux, lorsqu'il est mort subitement, le 9 juillet, de la rupture d'un anévrisme, en descendant du train de Saint-Honoré-les-Bains, à Nevers.

Mgr Lamazou était âgé de cinquante-quatre ans. Il était né à Accous (Basses-Pyrénées), le 8 mai 1828.

Le commandant Berthe de Villers-Berthen

Le rôle important qu'a joué dans l'affaire du Tonkin le commandant de Villers et sa mort héroïque nous ont donné la pensée de publier son portrait, pour rendre hommage à son courage et à sa mémoire.

Le commandant Berthe de Villers était né en 1844. Entré à l'École militaire de Saint-Cyr, dans la section de cavalerie, le 14 octobre 1864, il dut renoncer à son arme de choix, à la suite d'un accident de cheval. Le 1^{er} octobre 1867, il était nommé sous-lieutenant de marine, et, à peine promu, il partait pour le Sénégal où il fut, deux années successives, porté à l'ordre du jour.

Il prit une part très brillante à la campagne de 1870, à son retour du Sénégal.

A Bazeilles, il fut fait prisonnier et dirigé sur Darmstadt où se passa sa captivité.

Capitaine, le 10 mars 1873, et choisi immédiatement comme aide de camp par M. le général Reboul, il passa avec lui l'inspection générale en Nouvelle-Calédonie et en Cochinchine, et il fit ensuite une station à la Gadeloupe.

En 1880, il fut élevé au grade de capitaine. Il avait alors trente-six ans. Le jeune commandant avait épousé une nièce de l'amiral Ribourt, qui, le 4 décembre 1870, a été, avec M. le prince de Joinville, le dernier défenseur d'Orléans envahi.

En 1881, l'éminent officier se rendit au Tonkin, en qualité de commandant militaire. Le premier, il tint tête aux mouvements des Pavillons Noirs, et fraya la voie à l'expédition du commandant Rivière, qui vint ensuite prendre le commandement.

La complication rapide des événements empêcha M. de Villers de donner suite au projet qu'il avait formé d'appeler les siens près de lui, dans ces régions lointaines.

Décoré pour la prise de la citadelle d'Hanoi, le 25 avril 1882, il avait été blessé dès le début de l'action, mais il n'avait quitté le commandement qu'après la reddition complète de la place.

Lorsque le commandant Rivière partit pour le siège de Nam-Dinh, il avait transmis ses pouvoirs civils et militaires au commandant de Villers.

Après avoir personnellement dirigé, avec autant d'habileté que de succès, la sortie du 13 mai dernier contre les Annamites, ce brave soldat est mort dans la fatale journée du 19, qui a également coûté la vie au commandant Rivière.

Sa mort est une perte regrettable pour l'armée. Nous avons parlé des étapes glorieuses de cette carrière si fatalement interrompue, nous devons ajouter que le caractère de l'homme privé était au niveau des qualités exceptionnelles de bravoure et de courage éprouvé du soldat.

Au cours de la campagne actuelle, il avait sauvé la citadelle d'Hanoi, dans la journée du 26 mars, en repoussant une nuée d'ennemis, pendant l'absence du

commandant Rivière, qui poussait sa pointe sur Nam-Dinh.

On venait de le porter pour la nomination au grade de lieutenant-colonel ; mais le décret n'ayant pas été signé à temps, soit par hasard, soit par négligence, M. de Villers a reçu les derniers honneurs d'après sa qualité de chef de bataillon d'infanterie de marine.

M. de Marolles

Plus heureux que ses chefs, M. de Marolles, chef d'état-major du commandant Rivière, tout en déployant le même courage, a pu avoir la vie sauve.

Il eut la bonne fortune de sauver la pièce de canon que défendait le commandant Rivière, de rallier ses hommes et de faire exécuter en bon ordre la retraite des survivants. C'est à ce titre que nous publions son portrait.

M. Louis-Gérard de Marolles, de la famille du fameux abbé de Marolles, est le neveu du général de Marolles qui fut tué si glorieusement à la tête de sa brigade, à l'assaut de Sébastopol où il commandait l'attaque si meurtrière du petit Redan de Malakoff. Le jeune et vaillant officier est né en 1851, est un élève du *Borda*.

L'Ange et l'Enfant

Un ange au radieux visage
Penché sur le bord d'un berceau,
Semblait contempler son image
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

— « Charmant enfant qui me ressemble,
« Disait-il, oh ! viens avec moi,
« Viens, nous serons heureux ensemble,
« La terre est indigne de toi. »

Là jamais entière allégresse,
L'âme y souffre de ses plaisirs,
Les cris de joie ont leur tristesse,
Et les voluptés leurs soupirs.

La crainte est de toutes les fêtes,
Jamais un jour calme et serein
Du choc ténébreux des tempêtes
N'a préservé le lendemain.

Hé quoi ! les chagrins, les alarmes
Viendront troubler ce front si pur,
Et par l'amertume des larmes
Se terniront ses yeux d'azur !

Non, non, dans les champs de l'espace
Avec moi tu vas t'envoler,
La Providence te fait grâce
Des jours que tu devais couler.

Que personne dans ta demeure
N'obscurcisse tes vêtements,
Que l'on accueille ta dernière heure
Ainsi que tes premiers moments ;

Que les fronts y soient sans nuage,
Que rien n'y révèle un tombeau.
Quand on est pur comme à ton âge,
Le dernier jour est le plus beau !

Et secouant ses blanches ailes
L'ange à ces mots a pris l'essor
Vers les demeures éternelles...
Pauvre mère, ton fils est mort !...

JEAN REBOUL.

Une nuit d'été — Insectes nocturnes et crépusculaires

Les grandes herbes de la prairie courbées par la chaleur de midi se redressent. Le peuple des chanteurs criards, sauterelles et grillons, a donné son dernier coup d'archet et s'est caché dans ses introuvables retraites. Plus de papillons aux couleurs éclatantes, plus de brillants scarabées au vol agile !

« C'est l'heure où les ailes sortent, » comme dit le grand Théophile.

C'est le crépuscule aux lueurs douteuses dans lesquelles se meuvent les formes indécises aux contours mollement effilochés : la chauve-souris au tourbillonnement saccadé et la chouette, le chat-huant et l'orfraie dont le vol mystérieux vous effleure et que l'on sent passer sans les apercevoir.

Le bourdonnement de quelque gros scarabée rayé encore de temps en temps le silence, et dans l'ombre, les lourds papillons nocturnes, qui sont restés tout le jour collés à l'écorce des arbres, commencent à s'émouvoir.

Voici la nuit ! « La nuit noire » et, sous les rayons de la lune, la surface blanchissante de la prairie s'anime d'un mouvement doux et plein de mystère.

Les sphinx volent partout, effleurant toutes les corolles, et le battement de leurs grandes ailes fait fuir le menu fretin des rôdeurs nocturnes.

Le sphinx *Atropos*, s'il s'attarde trop, sera, demain matin, la terreur du paysan qui le trouvera dans son « en dain » en fauchant l'herbe. Il considérera avec effroi la tête de mort empreinte sur son corsage de velours brun et se demandera, rêveur, quel malheur lui présage sa lugubre trouvaille ?

L'artiste qui aura mis la main sur le sphinx du troène admirera, lui, l'adorable caprice de l'universel dessinateur qui, avec quelques lignes noires et grises, compose une parure aussi brillante de détails qu'harmonieuse d'ensemble.

Et tout cela se meut autour du phare qu'une ver luisant aussi amoureuse que l'antique Héro allume pour guider vers elle un Léandre d'autant plus facile à attirer qu'il a des ailes.

Voilà ce que voient parfois les gens qui vont rêver la nuit, à travers la campagne, en philosophant. Car, de quelque argile qu'on soit pétri, il est impossible de regarder à la loupe un atome, si petit fût-il, de la création, sans se sentir immédiatement envahi par un tourbillonnement de déductions, de rapprochements, de comparaisons qui soulèvent un coin du voile de l'avenir de l'humanité, et Dieu sait, depuis une heure, à combien de sollicitations de ce genre j'ai résisté et de combien d'absurdités j'ai privé mes lecteurs. — H. GOBIN.

LE FOUET

La peine du fouet vient d'être infligée à un mauvais sujet nommé J.-B. Dubois, âgé de 35 ans, pour avoir commis un crime révoltant contre la nature. C'est le 14 courant, dans la prison de Montréal, que l'exécution a eu lieu.

A onze heures et demie le condamné, conduit par deux gardes, fut introduit dans la chambre du supplice, une pièce dans l'aile ouest de la prison, attenante à la cellule des condamnés à mort.

Dubois fut dépouillé de ses vêtements et son corps fut mis à nu jusqu'à la ceinture. Il fut lié par les mains et les pieds à une espèce de cadre triangulaire en bois adossé à la porte d'une cellule. Dubois ne parut éprouver aucune émotion pendant les préparatifs de son supplice ; pas un muscle ne tressaillit dans sa figure sur laquelle se lisait une espèce d'indifférence stoïque.

L'exécuteur, un nommé Dickson, ancien soldat de l'armée anglaise, se devêtit de sa blouse et de son gilet, retroussa les manches de sa chemise et s'arma du chat à neuf queues. Il mesura la distance qui devait le séparer de sa victime et attendit le signal de M. Lindsay, le député-geôlier.

Celui-ci, ayant à côté de lui les docteurs Desmarteau et Meunier, donna le signal et compta les coups d'une voix haute et rythmique.

Les neuf mèches du fouet sifflaient dans l'air et s'abattaient avec force sur le dos du supplicié. Celui-ci ne proféra pas une plainte et ne fit que de légers mouvements pendant toute la durée de son supplice.

Il reçut 21 coups de fouet
Son épiderme devint rouge puis violet ; mais le sang ne coula pas.

Son pouls, à la fin du supplice, était presque normal, 75 pulsations à la minute.

L'exécution de la sentence a duré deux ou trois minutes.

Dubois fut ensuite conduit dans l'infirmerie de la prison, où les médecins lui donnèrent les soins que requerrait son état.

L'exécuteur dit qu'il a fouetté bien des soldats pendant sa vie, mais jamais il n'a eu affaire à une peau aussi coriace et à un individu si peu sensible à la douleur.

Nous devons espérer que Dubois a reçu une leçon dont il tirera profit à l'avenir.

Dubois subira en outre la peine des travaux forcés pendant un an dans la prison du district.

ÇA ET LA

Nous apprenons qu'un groupe de capitalistes se dispose à installer au Canada une fabrique d'allumettes d'après un procédé nouveau, pour l'exploitation d'une patente qui doit révolutionner le commerce de cet article de première nécessité.

Des offres ont déjà été faites par plusieurs municipalités. Il n'y a encore rien de décidé et la compagnie nouvelle choisira bientôt l'endroit qui lui présentera le plus d'avantages.

Cette compagnie doit fabriquer plusieurs millions d'allumettes par jour, c'est-à-dire employer un nombre considérable d'ouvriers.

* *

Les Canadiens-Français du Massachusetts, qui ont si brillamment célébré la fête nationale en juin dernier, se préparent à tenir une convention à Boston. Cette convention aura lieu les 18 et 19 septembre. On y traitera les questions suivantes :

1^o La condition sociale et intellectuelle des Canadiens-Français des Etats-Unis, et le moyen de l'améliorer.

2^o Notre influence et notre avenir politique et social.

30 La langue française, son usage et sa conservation dans les familles.

40 Les Canadiens-Français et la classe ouvrière.

50 Le rôle de la race française en Amérique, la préservation des souvenirs et les enseignements de l'histoire.

De plus le comité prie les délégués de se procurer des statistiques aussi exactes que possible concernant la position de nos compatriotes dans leurs centres respectifs, et d'en faire rapport à la convention dans l'ordre suivant :

1^o Quelle est la population canadienne de la ville ou du village que vous représentez ?

2^o Combien de Canadiens sont employés dans chaque branche d'industrie ?

3^o Combien de Canadiens naturalisés, et combien depuis la dernière convention ?

4^o Combien d'enfants au-dessous de l'âge de quatorze ans, et combien parmi eux fréquentent les écoles catholiques ou les écoles publiques ?

5^o Combien y est-il publié de journaux canadiens-français, ou quels sont ceux que l'on y reçoit régulièrement ? Ces journaux sont-ils conformes aux mœurs de la race canadienne-française, et encouragent-ils nos sociétés nationales et nos conventions ?

* *

Le rapport de l'inspecteur des bâtisses contient le tableau suivant, donnant le nombre de maisons construites, à Montréal, depuis 1864, inclusivement, jusqu'à 1882 :

Années.	Nombre de bâtisses.
1864.....	1,019
1865.....	315
1866.....	219
1867.....	231
1868.....	551
1869.....	490
1870.....	603
1871.....	1,060
1872.....	728
1873.....	724
1874.....	850
1875.....	732
1876.....	463
1877.....	849
1878.....	241
1879.....	240
1880.....	209
1881.....	247
1882.....	231

* *

C'était en 1864, Guillaume I^{er}, qui n'était encre que roi de Prusse, voyageait incognito en Hongrie ; aux environs de Treplitz, il rencontra un juge hongrois qui se promenait tranquillement sur la route en fumant sa pipe :

—Qui es-tu, mon garçon ? lui dit le roi avec son sans-*façon* habituel.

—Juge au Comitat, répondit le magistrat assez surpris.

—Es-tu content de ton état ?

—Sans doute.

—Allons, je t'en félicite.

Guillaume s'éloignait, mais le juge le retint.

—Et toi, mon garçon, lui demanda-t-il, qui es-tu ?

Le souverain fit un haut-le-corps, puis, croyant confondre son interlocuteur, dit d'une voix forte :

—Je suis le roi de Prusse.

Le Hongrois, resté impassible, dit au roi :

—Es-tu content de ton état ?

—Sans doute, balbutia Guillaume troublé de tant d'audace.

—Allons, je t'en félicite, dit le magyâr en saluant avec bonhomie et en continuant sa route.

* *

Un millionnaire s'étant laissé toucher par un pauvre diable, lui avait fait une aumône assez importante.

Une heure après, en passant sur le boulevard, il aperçut son homme attablé dans un grand restaurant et fort occupé à déguster une superbe carpe.

Il entre aussitôt et l'accable de reproches.

—Comment ! vous m'avez dit que vous aviez cinq enfants à soutenir, et voilà l'emploi que vous faites de mon argent ! Vous mangez de la carpe !

Mais l'autre, d'un ton piteux :

—Voyons, monsieur, quand je n'ai pas d'argent, je ne peux pas manger de la carpe. Quand j'ai de l'argent, il ne faut pas que je mange de la carpe. Alors, quand voulez-vous que je mange de la carpe ?

* *

Les Indiens de Standing Rock, dans le Dakota, font des progrès considérables dans l'agriculture. Ils ont récolté, cette année 750 boisseaux de blé, 6,500 boisseaux d'avoine, 1,000 boisseaux de maïs et 5,000 boisseaux de pommes de terre, entre une grande quantité de légumes, de citrouilles, de melons, etc.

LES GÉANTS DE BRONZE

A propos de la statue de la République installée sur son piédestal, place du Château-d'Eau, à Paris, et dont le poids est de 24,000 livres et la hauteur de 28½ pieds, le *Courrier de l'Art* passe la revue des statues de proportions colossales qui sont les plus connues, tant en Europe qu'en Amérique.

Nous avons d'abord, à Moscou, la statue équestre de Pierre le Grand, qui mesure 33 pieds de hauteur et pèse 14 tonnes.

Elle fut érigée en 1843 et, lors de son installation, 14 hommes furent tués par la chute d'un échafaudage. Aussi cette statue passe-t-elle pour porter malheur, et pas un Russe ne s'assierait volontiers sur le banc de pierre qui entoure son piédestal.

Puis vient le groupe de la Liberté, œuvre du sculpteur Pierantoli, érigé à Naples, haut de 40 pieds et pesant 19 tonnes. Cette statue a été fondue à Florence et apportée à Naples en plusieurs morceaux. Elle est en bronze, d'un prix très élevé, car l'argent y entre dans des proportions considérables.

En Angleterre, à Canterbury, la statue du premier duc d'York mesure 27 pieds de haut et pèse 20,000 livres.

Voilà pour l'Europe.

En Amérique, où l'on a l'amour de l'énorme, nous arrivons à des dimensions encore plus étonnantes.

A Washington, il y a une statue de cuivre, personnifiant les Etats-Unis, qui mesure 48 pieds et pèse vingt tonnes. Elle est l'œuvre du sculpteur américain Bosques et le produit d'une souscription. Elle date, croyons-nous, de 1863. A Chicago, il y a trois ans, on voulut ériger un Washington de bronze, pesant dix tonnes environ. Mais pendant qu'on transportait la statue à l'endroit qu'elle devait occuper, se produisit un accident qui eut les conséquences les plus singulières. La chaussée s'effondra sous le poids du colosse, et celui-ci tomba dans l'égout, de telle façon que sa tête, démolissant un mur de cave, pénétra dans une maison et s'incrusta profondément dans le sol. Elle resta ainsi quarante-huit heures avant qu'on eût pu faire venir les appareils nécessaires à son redressement. Mais quand tout fut prêt, ce fut bien une autre affaire. Le maître de la maison endommagée, sous le prétexte que la statue s'était scellée dans le sol et que, d'après la loi américaine, tout ce qui est scellé dans une maison appartient au propriétaire, réclama Washington comme lui appartenant. C'était absurde, évidemment. Mais en Amérique les plus grosses absurdités ont toujours chance de faire leur chemin.

La statue fut donc reconduite à l'atelier d'où elle était sortie, et un procès s'engagea. Il traîna de juridiction en juridiction, et dix-huit mois s'écoulèrent avant que le demandeur fut définitivement débouté de sa demande. Il fut condamné à tous les dépens, lesquels étaient considérables. Quant à la statue, il paraît qu'elle n'est pas encore mise en place.

Mentionnons encore, avant de quitter les Etats-Unis, la statue de Lincoln à San-Francisco. Chose assez curieuse, elle a juste la même dimension et le même poids que la statue de la République.

C'est au Japon, en Chine et dans l'Inde que l'on trouve les statues de bronze les plus hautes et les plus lourdes. Contentons-nous de citer celle de la déesse Sourga, à Bangalore. Elle pèse près de cinquante tonnes et mesure 105 pieds, de sorte qu'à côté d'elle, toutes celles que nous venons de passer en revue sont de simples avortons.

CHOSSES ET AUTRES

Le juge Alleyn est mort subitement jeudi dernier à Rimouski.

L'Exposition électrique s'est ouverte à Vienne (Autriche), par le prince héritier de la couronne.

L'hon. M. McLean, ministre de la marine et des pêcheries, est arrivé d'Europe.

On a découvert une nouvelle tentative pour faire sauter le palais de justice de Clomel, en Irlande.

M. Sénécâl est parti samedi pour l'Europe. Il sera de retour dans un mois.

Le gouvernement français a décidé d'expulser de France M. Zorilla, l'agitateur espagnol.

L'hon. M. J. Cockburne, ex-président de la Chambre des Communes, est décédé à l'âge de 64 ans.

Les vaisseaux de guerre anglais qui doivent venir d'Halifax à Québec, n'arriveront que le 16 septembre.

Le train-express qui fait le service entre Ottawa et Montréal sera éclairé sous peu à la lumière électrique.

L'hon. M. Joly a pris une part active aux travaux et

délibérations du congrès forestier des Etats-Unis, à St Paul, Minnesota.

Le prince de Galles a souscrit une somme de £100 pour venir au secours des victimes de la catastrophe d'Ischia.

Les évêques irlandais sont appelés à se réunir pour faire le choix du successeur éventuel du cardinal McCabe.

On rapporte que la Russie a fait des remontrances au Vatican sur le langage de son organe, le *Moniteur de Rome*.

La liste des candidats qui ont subi leurs examens devant la commission du service civil, a été publiée la semaine dernière dans la *Gazette du Canada*.

La compagnie du chemin de fer du Pacifique a l'intention de placer sur la ligne de Montréal à Ottawa un train-éclair qui fera le trajet en deux heures et demie.

M. Cyr, député de Ste-Agathe, à la législature de Manitoba, était à Montréal cette semaine. Il est membre de la société Cyr et fils, bien connus en cette ville comme entrepreneurs.

Sa Grandeur Mgr O'Brien a reçu le pallium, dans la cathédrale d'Halifax. La cérémonie a été très imposante. Mgr Rogers a prononcé le sermon de circonstance.

M. l'abbé C. Charland, fils de M. Charland, constructeur de navires de Québec, est parti pour l'Europe, où il doit entrer au noviciat des frères prêcheurs dominicains.

Il est rumeur que, d'après le désir de la reine Victoria, le duc de Connaught succéderait au duc de Cambridge comme commandant-en-chef de l'armée anglaise. Son Altesse passerait deux ans dans les Indes et viendrait ensuite prendre son commandement.

Les évêques de l'Eglise catholique romaine d'Europe et d'Amérique se réuniront au Vatican au mois de novembre prochain. Le pape désire les consulter sur les mesures à prendre pour conserver des relations amicales avec toutes les puissances.

On annonce, comme une chose extraordinaire, qu'une nouvelle secte vient de prendre naissance en Finlande, dans laquelle les femmes ont toute l'autorité. Elles ont droit d'administration et de punir. De plus, elles reçoivent les confessions. Cela promet !

Les amis et les employés de M. Beaugrand, de la *Patrie*, lui ont donné un banquet lundi soir, à l'occasion de sa nomination au grade d'Officier d'Académie. La place nous manque. Dans notre prochain numéro, nous donnerons quelques détails sur cette démonstration.

La faculté de Paris compte un médecin de plus appartenant au sexe féminin, M^{lle} Victorine Benoit. Cette jeune fille, qui avait choisi comme sujet de sa thèse, la *Paralysie infantile*, l'a soutenue de la manière la plus brillante. Le jury d'examen, composé des docteurs Potain, Strauss, Rendu et Monod l'a vivement félicitée.

Les prélats suivants ont été priés de se rendre à Rome cet automne : les archevêques Corrigan, de New-York ; Gibbons, de Baltimore ; Williams, de Boston ; Feehan, de Chicago ; Elder, de Cincinnati ; Heiss, de Milwaukee ; Perché, de la Nouvelle-Orléans ; Seghers, d'Oregon City ; Kendrick, de Saint-Louis ; Alemany, de San-Francisco, et Lamy, de Santa-Fe. Les archevêques Perché et Kendrick seront représentés par leurs coadjuteurs, NN. SS. Lerray et Ryan.

Le *Rappel*, de Paris, publie la lettre suivante de Victor Hugo :

PARIS, 1^{er} août, 1883.

Je donne à Ischia mille francs.

La catastrophe d'Ischia est plus qu'une catastrophe italienne ; elle est plus qu'une catastrophe humaine : elle est une catastrophe universelle.

Je me sens touché ; j'envoie mon obole.

VICTOR HUGO.

Le président de la République française, sur l'avis de M. Jules Ferry, président du conseil des ministres, vient de nommer les personnes suivantes *Officiers d'Académie* :

Louis Fréchette, homme de lettres, Montréal, Canada.

Honoré Beaugrand, directeur du journal *La Patrie*, Montréal, Canada.

Joseph Tassé, directeur de *La Minerve*, Montréal, Canada.

Messieurs.—Je fais usage depuis quelque temps de vos Amers de Houblon pour les maladies du foie et de la vessie. Ce remède a opéré une cure que quatre médecins n'avaient pu obtenir. Son effet m'a paru comme magique.—W. L. CARTER.



L'ANGE ET L'ENFANT.



PORTEUSE D'EAU

(Tableau de M. Charles Sprague-Pearce. — Gravure de M. Langeval.)

La lande s'étend morne et verte
 Sous un ciel aux nuages lents,
 Et sur la campagne déserte
 Planent des silences dolents...

Le vaste ennui des champs promène
 Sa langueur en ce lieu lointain,
 Et l'heure lourde qui se traîne
 Semble fuir loin du lendemain.

Là-bas, au puits, près des chaumières,
 La fille aux bruns cheveux dorés,
 La fille aux rêveuses paupières
 A rempli ses cruches de gres

La monotone servitude
 Du labeur, accablant et dur,
 A courbé sous son habitude
 Son front de vierge, jeune et pur

Et ce front que le soleil dore
 Se flétrira comme les fleurs
 Que fait épanouir l'aurore
 En les baignant de quelques pleurs.

La lande s'étend morne et verte,
 Sous un ciel aux nuages lents,
 Et sur la campagne déserte
 Planent des silences dolents.

LE NID BRISÉ

Je vois que la souffrance atteint même le nid
Du tout petit oiseau.....

CH. PEROTTE DESLANDES.

Le soleil était chaud, et la feuille captive,
Commençait à s'ouvrir sous ses rayons dorés ;
Le gazon verdoyait, et l'alouette vive
Sautillait dans les prés.

Le rossignol joyeux, déroulait comme un rêve,
Les sons harmonieux de son chant de retour,
Et sa voix se perdait dans les vents de la grève,
En un long cri d'amour.

L'amer dent-de-lion et les ciboules vertes,
Pointaient dans les jardins sous les vitreaux ardents :
Les corbeaux voltigeaient près des granges ouvertes :
Nous étions au printemps.

Assis sur mon balcon, tout ombragé d'érables,
Mon âme remontait vers ses rêves d'enfant,
Et, j'aspirais, pensif, les parfums délectables,
Que m'apportait le vent.

Je songeais à cet âge, où l'on croit que le monde
Nous aide et nous soutient quand le pied nous fléchit,
Et, comme on revient tôt de cette erreur profonde,
Hélas ! quand on vieillit.

Dans un sapin branchu, tout près de ma fenêtre,
Je vis alors sauter un tout petit oiseau,
Et, craintif, inquiet, je le vis disparaître,
Sous un épais rameau.

Le lendemain encor, sur l'arbre de la veille,
Offrant à Dieu son hymne, il gazouillait tout bas ;
Je retins mon haleine, et je prêtai l'oreille ;
Il ne s'envola pas.

C'était un beau matin : au lever de l'aurore,
Je revis l'oisillon becquetant les bourgeons ;
Il semblait agité : son cri vif et sonore
Me donna des soupçons.

J'avais cru deviner une petite mère,
Qui, pour cacher son nid, cherchait un petit coin,
J'écartai les rameaux, et je vis en arrière
Un petit nid de foin.

Tout fier de mon secret, je m'éloignai rapide,
Comme un homme qui vient de trouver un trésor,
Et, désormais, je pris le nid sous mon égide :
Je l'aimais plus que l'or.

Comme on soigne un enfant, je soignai la pauvrete,
Qui se montrait gentille et faisait de son mieux
Son petit compagnon partageait la goguette ;
Ils en avaient pour deux.

Un jour, me sachant seul, d'une main curieuse,
J'entrouvris le feuillage et je vis trois petits ;
Un soyeux duvet blanc couvrait leur peau frileuse :
Ils dormaient réunis.

Quelle trinité pure ! Et quelle douce image,
Du bonheur d'autrefois dans le nid paternel !
O mon Dieu ! c'est donc vrai, qu'il ne faut qu'un orage,
Pour changer tout ce ciel ?

Le soir, au firmament je vis un noir nuage,
Qui, comme un grand vautour planait sur le buisson ;
Et le vent de Nord-Est soufflait dans le feuillage,
Nous donnait le frisson.

Mais bientôt l'aiglon se déchaine avec rage,
Et pousse devant lui de poudreux tourbillons,
Dans le ciel, le tonnerre, au milieu de l'orage,
Roule ses lourds caissons.

La nuit fut bien terrible : Et le matin la feuille
Pendait hachée, en loque, au branchage meurtri.
Tombé du sapin, que le vent encore effeuille,
Je vis le petit nid.

Je le pris dans ma main, hélas ! il était vide.
Le vent l'avait broyé sous son puissant ressort,
Les petits gisaient là, tous trois, sur l'herbe humide ;
Ils dormaient dans la mort.

Mon cœur saigna !... Pourtant des bas-fonds et des cimes,
J'avais reçu de front des chocs plus douloureux,
Mais le malheur de ces innocentes victimes,
A fait pleurer mes yeux.

La mère, aussi, sans doute, avait perdu la vie ;
Je ne la revis plus. Et, dans un doux concert
Deux pinsons déroulaient leur fraîche mélodie
Sur le sapin désert.

Quel attristant tableau ! Dérision amère !
L'un chante le bonheur où l'autre l'a perdu,
Et vient bâtir sa tente où tomba de misère,
Un voyageur rendu.

Je vis le petit père, après la catastrophe,
Sautant de branche en branche, et sans cesse appelant.
Il semblait dire alors, dans sa lugubre strophe :
" Que le monde est méchant ! "

DR A. MORISSET.

Ste-Hénédine, août 1883.

LE MOULIN ROUGE

— 0 —

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

VI

L'OUTRAGE

(Suite)

— J'ai fait ce que je devais, répondit le marquis avec une parfaite simplicité, il n'y a pas grand mérite à cela. Pouvais-je, en bonne conscience, voir dépouiller, sans rien dire, mon ami sous mes yeux, et tolérer parmi vous la présence d'un homme dont le seul contact est une souillure... Ce misérable appartient réellement à une famille très honorable et de bonne noblesse qu'il déshonore... Bien accueilli par le roi, il se faisait à la cour l'agent et la cheville ouvrière des plus basses intrigues... Il descendait jusqu'à se mettre à la solde de l'étranger qui lui payait chèrement son espionnage et ses rapports... Louis XV, instruit de tout, s'est contenté de le chasser de Versailles. C'était trop d'indulgence, il fallait, en bonne justice, envoyer ce coquin pourrir à la Bastille.

— Vous avez parfaitement raison, mon cher marquis, répliqua le vicomte de La Guette, mais une chose en tout m'afflige et m'inquiète...

— Laquelle ?

— C'est que vous venez de vous faire, en M. de Lascars, un ennemi mortel.

Tancrede eut aux lèvres un sourire plein de dédain et d'insouciance.

— Qu'importe cela ? répondit-il, un tel ennemi n'est point à craindre... on rencontre un reptile, on l'écrase et l'on passe. M. de La Guette secoua la tête d'un air de doute.

— Vicomte, demanda Tancrede, il me semble que vous n'êtes point de mon avis ?

— Non certes ! et je suis même d'un avis tout opposé.

— Quel est-il ?

— C'est qu'on peut mépriser le reptile, mais qu'il ne faut pas le dédaigner.

— Pourquoi ?

— Parceque, venimeux et lâche, il se redresse sous le pied qui l'écrase, il mord par derrière, et sa morsure envenimée est inguérissable.

— Cher ami, parlez clairement. Où donc voulez-vous en venir ?

— A ceci : Vous avez publiquement arraché cette nuit au baron de Lascars le masque qui cachait son visage... vous l'avez écrasé de vos mépris... vous l'avez foulé aux pieds... vous l'avez chassé de cette maison comme on chasse un laqueux voleur... mais il emporte son venin, et j'ai lu dans ses yeux qu'il ne vivrait que pour la vengeance... Ainsi donc, défiez-vous !...

— Merci de ce bon conseil, vicomte, répliqua Tancrede.

— Le suivrez-vous ?

— Ma foi, non... et à la grâce de Dieu !...

VII

ROLAND DE LASCARS

Quelques mots sur le passé du baron Roland de Lascars nous semblent nécessaires, avant de continuer un récit dans lequel il doit jouer l'un des rôles principaux.

Ce gentilhomme, issu d'une famille sinon illustre, du moins très ancienne du Limousin, était, en sa qualité de fils unique, le dernier représentant de sa race.

La mort de son père l'avait rendu possesseur, à l'âge de vingt-deux ans, d'une fortune considérable.

Roland de Lascars, très favorisé de la nature sous le rapport des avantages physiques, et non moins bien doué du côté de l'intelligence, cachait sous un extérieur séduisant et sous les formes d'un langage facile, gracieux, brillant même, un cœur profondément corrompu et l'âme d'un scélérat.

Dès sa première jeunesse, nous pourrions presque dire dès son enfance, sa perversité précoce avait prouvé qu'il portait en lui le germe de tous les vices. Son père ne s'était fait aucune illusion à cet égard, et, forcé de reconnaître que ses efforts, ses prières et ses larmes ne parvenaient ni à corriger, ni même à modifier ses dispositions fatales, il s'était senti mourir avant l'âge, miné par le chagrin, et envisageant avec une profonde terreur, l'avenir de son unique enfant.

A peine maître de sa fortune, Roland s'empressa de réaliser les tristes prévisions du vieillard.

Il se jeta à corps perdu dans tous les excès, dans toutes les orgies, dans les borborygmes.

Quoique ruiné, il ne changea rien à ses habitudes et ne diminua point son train. Son nom, sa position dans le monde, le crédit qu'il s'attribuait à la cour, éblouirent pendant quelque temps ses fournisseurs, aussi bien que les usuriers qui le faisaient puiser dans leurs coffres.

Un jour vint, cependant, où toutes ressources lui manquèrent, le terrain manquait sous ses pieds ; les créanciers devenaient féroces ! Roland implora la générosité de Louis XV qui lui vint royalement en aide, paya ses dettes et le remit à flot.

Il s'empressa de reconnaître ces bienfaits par la plus noire ingratitude, et, ainsi que nous avons entendu Tancrede d'Hérouville le lui jeter au visage, il se fit espion de cour à la solde de l'étranger. Dénoncé par quelqu'un de ses complices à M. de Sartines, qui s'empressa de révéler au roi sa bassesse et ses trahisons, il fut, par un reste d'indulgence, laissé libre et seulement banni de Versailles.

Cette punition, quoique très modérée, lui causa une irritation profonde et lui mit au cœur une haine aveugle pour Louis XV. Déjà, depuis longtemps, il haïssait le Dauphin, sans autre motif que l'horreur instinctive inspirée au vice par la vertu.

— Ah ! se dit-il, je me vengerai.

Mais se venger d'un roi n'est pas chose facile, et Lascars dut se borner d'abord à déverser sa rage dans des brochures infâmes, imprimées en Hollande, et à composer des chansons brutales et des pamphlets satyriques, distribués sous le manteau, brochures et pamphlets dont les limiers du lieutenant de police cherchaient vainement l'auteur anonyme.

Pendant plusieurs mois il eut recours, pour soutenir son luxe, à toutes sortes d'escroqueries et de moyens honteux... il se mit enfin à voler au jeu.

Il attendait toujours qu'une occasion propice lui permit enfin d'atteindre la vengeance qu'il convoitait.

Le mariage du Dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, vint lui fournir cette occasion si ardemment convoitée.

L'histoire l'affirme (et nous ne faisons ici que le répéter après elle), la faction puissante opposée à l'alliance autrichienne, et qui comptait, au sein du corps municipal, des conjurés et des agents, ré-olut d'ensanglanter par une effrayante catastrophe les fêtes données en l'honneur des souverains futurs.

D'indignes gentilshommes, qui avaient ou qui du moins croyaient avoir à se plaindre de la cour, acceptèrent l'exécration de l'organiser cette catastrophe.

Roland de Lascars accueillit avec des transports de joie l'offre qui lui fut faite de devenir le chef de ces organisateurs.

Il reçut des sommes énormes, avec mission de les répandre libéralement pour acheter des complices. Il s'attribua, comme bien on pense, la plus forte partie de ces sommes, mais, s'il épargnait l'argent, il fut prodigue de son zèle et de ses démarches.

Nous l'avons vu déjà à l'œuvre.

Après son entrevue sur les grèves de la Seine, auprès du cabaret de Sauvageon, avec Huber, le chef des *Lapins*, Roland de Lascars eut l'idée, non point d'aventurer, mais de doubler ou de tripler au jeu, par des moyens connus, une somme de cent mille livres dont il était porteur.

Nous savons quelle déception amère et quel juste châtement l'attendaient dans les salons de Cydalise, grâce à la présence du marquis d'Hérouville qui, dans sa loyale indignation, s'était chargé d'arracher le masque du misérable, ou plutôt de lui broyer ce masque sur le visage.

En quittant la rue Saint-Honoré, Roland prit le chemin du Marais, mais il était tellement anéanti, tellement brisé de corps et d'âme, par la scène terrible qui venait d'avoir lieu, qu'il se sentit bien vite incapable de marcher. Il se laissa tomber défaillant, sur un banc de pierre, à la porte d'une maison ; il y resta pendant plus d'une heure, semblable à un jeune homme dont l'intelligence et les membres viennent d'être paralysés à la fois.

Peu à peu, cependant, la faculté de penser, sinon d'agir, lui revint, il appela le cocher d'un carrosse de louage qui passait à vide, et, comme cet homme objectait la fatigue de ses chevaux, il lui promit un louis pour une course et se fit conduire à la porte de son hôtel.

Le suisse, gros homme à ventre prépondérant, se dit à lui-même en voyant descendre de carrosse son maître, tête nue, le visage livide et décomposé, les yeux gonflés et rougis, les jambes flageolantes :

— Tarteflette !... mein Herr le Patron, il fient te mener choyeuse fie avec tes cheunes tucs et marguis, pien sûr !... il être ifre comme un Bolonais !...

Puis, gardant pour lui seul ces irrespectueuses conjectures, il traversa la cour d'un pas lent et majestueux, suivi par M. de Lascars, qui trébuchait à chaque pas et paraissait ne se soutenir qu'à grand-peine.

Le valet de chambre, debout sous le vestibule et tenant un candélabre à trois branches, échangea mystérieusement avec le suisse un coup d'œil moqueur, et, précédant son maître, prit le chemin de la chambre à coucher à travers une enfilade de salons dont l'ameublement somptueux semblait démentir la ruine du maître du logis.

Sur la table de nuit, à côté du lit du baron, se trouvait toujours ce que, dans le langage du dix-huitième siècle, on appelait un *en-cas*. Un petit pain à croûte blonde, une volaille froide, des fruits confits et un flacon de vin d'Espagne, supportés par un plateau de vermeil, composaient l'*en-cas* destiné à satisfaire quelque velléité d'appétit nocturne.

Le baron n'accorda aucune attention aux comestibles, mais, saisissant le flacon de Xérès, il remplit et vida à deux reprises, jusqu'à la dernière goutte, un long verre de cristal de Venise, en forme de tulipe.

VIII

LORRAIN

A peine le généreux breuvage eut-il fait circuler dans les veines du baron sa chaleur vivifiante, qu'un changement complet s'opéra si soudainement qu'il sembla tenir du prodige.

La taille de Roland se redressa ; ses jambes incertaines reprirent leur aplomb ; la pâleur livide de son visage disparut, pour faire place à une vive coloration, les yeux enfin, atones et ternis jusqu'à ce moment, reprirent leur éclat habituel et leur regard d'oiseau de proie.

Seulement le front du gentilhomme resta voilé d'un nuage sombre, le pli profond creusé entre ses sourcils ne s'effaçait point et le sourire qui vint à ses lèvres eut une expression d'amer-tume presque farouche.

Roland s'absorba pendant quelques secondes dans des réflexions dont nos lecteurs devinent sans peine la nature, puis il secoua la tête, comme pour chasser loin de lui les pensées qui l'assiégeaient, et il demanda d'une voix sèche et brève au valet qui l'observait !

— Que faites-vous ici, Lorrain ?

— J'attends les ordres de monsieur le baron...

— Déshabillez-moi.

Le valet obéit sans retard, et un petit nombre de minutes lui suffirent pour achever la toilette de nuit de son maître.

Roland, vêtu d'une légère robe de chambre de toile peinte, s'assit au pied de son lit et céda de nouveau malgré lui aux invincibles préoccupations qui le dominaient.

Lorrain recula d'une dizaine de pas, et se tint debout, immobile, dans une attitude respectueuse.

M. de Lascars leva tout à coup les yeux, aperçut son valet tressaillant d'impatience et s'écria presque avec colère :

— Je n'ai plus besoin de vos services... ne le voyez-vous pas ? qu'attendez-vous ?...

— J'attends que monsieur le baron me fasse l'honneur de m'interroger.

— Vous interroger !... répéta Roland.

— Si cela plaît à monsieur le baron...

— Et à quel sujet ?

— Au sujet de la mission que monsieur le baron a bien voulu me confier ce matin ; je me suis acquitté de mon mieux de cette mission, et je suis prêt à rendre compte du résultat obtenu par mes démarches...

Roland attacha sur Lorrain un regard étonné, les évé-

ments accomplis depuis quelques heures occupaient son esprit, ou plutôt l'obsédaient, au point de lui faire perdre tout souvenir des faits antérieurs, même les plus rapprochés.

—Je vous ai chargé d'une mission?... moi! murmura-t-il! en vérité, je ne sais pas ce que vous voulez dire....

—Je vois bien que monsieur le baron oublie, répliqua le valet, mais, si monsieur le baron veut bien me le permettre, il me sera facile de lui rafraîchir la mémoire.

—Faites-le donc sans retard.

—Il s'agit de la jeune demoiselle blonde que monsieur le baron a remarquée plusieurs fois quand elle passait devant l'hôtel, à deux heures précises de l'après-midi, accompagnée tantôt d'un monsieur âgé, tantôt d'une vieille dame....

Lascars fit un mouvement brusque.

—Oui, oui, dit-il, je me souviens! je ne sais où j'avais l'esprit tout à l'heure.... je crois que je deviens distrait....

Tandis qu'il prononçait ces mots, le nuage qui couvrait son front disparut et un sourire exempt d'amertume vint à ses lèvres.

La certitude qu'il allait pouvoir rompre momentanément avec les préoccupations qui le torturaient, produisit sur lui l'effet d'un baume calmant et réparateur.

—Parlez-moi de cette jeune fille.... continua-t-il, je vous écoute avec intérêt.

Lorrain reprit :

—Monsieur le baron, hier au soir, m'enjoignit de guetter la demoiselle blonde, facilement reconnaissable au portrait parfaitement exact qu'il avait tracé de sa personne, m'ordonna de la suivre, de savoir où se trouvait situé son logis, et de m'informer adroitement de toutes les choses qui la concernaient....

—C'est bien cela.... qu'avez-vous fait?

—J'ai agi pour le mieux, et j'ose espérer que monsieur le baron sera content.... D'abord, j'ai quitté ma livrée, ainsi que je crois toujours devoir le faire lorsque je vais en expédition galante pour le compte de monsieur le baron.

—Vous êtes un homme avisé et un bon serviteur.... Continuez.

—Donc, poursuivit le valet de chambre, je m'habillai très simplement, en tout petit bourgeois, de manière à n'attirer sur moi l'attention de personne, je quittai l'hôtel, vers une heure et demie, et je m'installai dans la rue à cent pas d'ici.... Je n'attendis pas longtemps.... Au moment où sonnaient deux heures, je vis arriver de loin la jeune fille et le vieux monsieur (ces gens-là sont réglés comme une horloge!....) grâce à la description faite par M. le baron, il n'y avait pas moyen de se tromper.... tout y était depuis A jusqu'à Z.... Le père, grand et maigre, sec et raide, avec un pauvre costume et une mine hautaine comme s'il roulait dans un carrosse doré avec quatre laquais par derrière; la demoiselle en robe grise et noire avec un mantelet de soie noire toute fanée, des petites mules bien mignonnes, des cheveux blonds et des yeux noirs.

—Vous avez regardé attentivement cette jeune fille, maître Lorrain?

—J'ai pensé devoir le faire pour le bien du service.

—Etes-vous connaisseur en fait de beauté?

Le valet de chambre se rengorgea en baissant les yeux, et prit un air tout à la fois fat et modeste.

—Dame! monsieur le baron, répliqua-t-il, je ne m'y connais certainement pas comme un seigneur; mais, parmi les gens de ma classe, je passe pour avoir assez bon goût.

—Eh bien! comment trouvez-vous cette personne?

—La demoiselle blonde aux yeux noirs?

—Elle-même.

Lorrain joignit les mains, leva les yeux vers le plafond et sa physionomie mobile et rusée exprima l'enthousiasme le plus profond et le plus complet.

—Ah! s'écria-t-il, j'ai vu certainement de bien jolies filles dans ma vie, quand ce ne seraient que celles à qui je donnais la chasse d'après les ordres de monsieur le baron.... mais jamais, non, au grand jamais, mes yeux n'ont contemplé quelque chose de comparable, et je ne croyais point qu'une pareille figure pût exister autrement que dans les tableaux peints par les peintres.... une si grande et si parfaite beauté, c'est comme le soleil.... il ne faudrait pas la regarder trop longtemps en face.... on aurait des éblouissements....

Lascars sourit.

—Les gens de votre classe, dit-il, ont raison de trouver que vous avez du goût.... J'ajouterais que vous vous exprimez en de forts bons termes pour un valet sans éducation et sans usage....

—Monsieur le baron me comble! balbutia Lorrain avec conviction.

—J'attends la suite.

—M'y voici: la jeune fille et le vieux monsieur passèrent.... ils ne firent point attention à moi, et je les suivis en ayant soin de me maintenir à bonne distance....

—Où allaient-ils?

—A la place Royale.... J'ai tout lieu de croire que c'est le but de leur promenade de chaque jour.... je les vis marcher de long en large pendant à peu près une demi-heure sous les marronniers, qui sont cette année très touffus et couverts de fleurs; puis ils s'assirent sur un des bancs et ils se mirent à causer à voix basse.

—Que se disaient-ils?

—J'ai eu beau m'approcher d'eux, par derrière sans en avoir l'air, je n'ai pu entendre un seul mot.... Ils restèrent là jusqu'à quatre heures, puis le vieux monsieur se leva et donna le bras à la jeune fille; ils se remirent en marche, parcourant le même chemin qu'ils avaient suivi pour venir, et je recommençai à les suivre.

—Vous menèrent-ils loin?

—Jusqu'au bout de la rue de Vendôme, où ils entrèrent dans une maison très propre, mais habitée de la cave au grenier par de petites gens, et où les loyers sont à bon marché?

—C'est là qu'ils demeurent.

—Oui, monsieur le baron.... j'attendis un peu de temps avant de franchir le seuil à mon tour, pour m'en assurer, puis j'abordai le portier, un brave homme qui n'a pas plus d'esprit qu'il n'en faut pour remettre des fonds aux vieilles culottes, ce dont il fait d'ailleurs son état.... Je lui demandai un nom en l'air, le premier qui me vint au bout de la langue.... Il me répondit qu'il ne savait ce que je voulais dire, mais, comme il est de Picardie, et que moi je suis de Lorraine, je lui persuadai sans la moindre peine que nous étions pays, et je l'emmenai avec moi au cabaret, afin de célébrer, le verre en main, notre heureuse rencontre.

—Naturellement, tout en buvant, la conversation s'engagea.

—Bien entendu, je ne manquai pas de lui faire une foule de questions; il est bavard plus qu'une pie borgne, il ne se fit point prier, et me raconta les faits et gestes de tous ses locataires.... Là-dessus, je pris quelques notes.

—Comment se nomme la jeune fille blonde?... demanda vivement Lascars.

Lorrain tira de sa poche un petit portefeuille doré sur tranche, il l'ouvrit et le consulta.

—Pauline Talbot.... répondit-il ensuite.

—Le monsieur âgé est son père?

—Oui, monsieur le baron.

—Et la vieille dame?

—Une gouvernante qui a élevé la jeune demoiselle.

—Une gouvernante! répéta Lascars. Ces gens-là sont donc riches?

—Il paraît qu'ils l'ont été autrefois, et beaucoup; mais ils ne le sont plus, sans se trouver cependant tout à fait dans la misère.... Il leur reste de quoi vivre tant bien que mal, en se privant de tout.... C'est une pauvreté décente, à ce que dit mon brave homme de portier, qui a pour ces Talbot beaucoup de considération, quoiqu'ils ne lui donnent au jour de l'an que de maigres étrennes.... L'ancienne gouvernante s'est attachée à la demoiselle comme à sa propre enfant, et, lorsque la ruine est venue, elle n'a pas voulu quitter cette petite; mais il y a longtemps déjà qu'elle ne touche plus de gages et qu'elle reste dans la maison sur un pied d'égalité....

—Et, demanda Lascars, la jeune fille, la blonde sirène aux yeux noirs, Pauline Talbot, est-elle sage?

—Si elle est sage! s'écria Lorrain; ah! monsieur le baron, à entendre mon portier Picard, c'est un ange du bon Dieu, descendue sur la terre avec des ailes blanches comme la neige.

—Ainsi, point d'amourette, même la plus petite?

—Elle ne sait seulement pas ce que c'est.... (c'est toujours le portier qui parle); mais je crois volontiers la chose, attendu que son père ou la vieille dame ne la quittent jamais une minute.... et je vous réponds qu'ils la gardent bien....

(La suite au prochain numéro.)

DE TOUT UN PEU

Il se fabrique aux Etats-Unis, 2,450 montres par jour, soit 745,000 pour l'année de 300 jours de travail.

On peut protéger les tapis contre les insectes que l'on lève et que l'on roule en été, en mettant entre leurs plis une flanelle imbibée d'essence de térébenthine.

D'après les dernières statistiques, dit le *Catholic Telegraph*, le nombre des protestants, en Italie, a diminué de 20,000.

Il y a vingt ans, on en comptait 70,000. Il n'y en a plus que 50,000.

Un missionnaire français, demeurant au Caire, écrivant au *North*, dit que "au moins un quart et peut-être un tiers des troupes anglaises dans l'Inde appartient au catholicisme. Même dans le contingent indien, on compte 3 ou 400 catholiques."

D'après le dernier recensement, la population chrétienne de l'île de Ceylan est de 267,977.

Sur ce nombre, il n'y a que 60,000 protestants.

Tout le reste appartient au catholicisme.

On dit que chez les Canadiens des Etats-Unis, qui travaillent dans des cendres manufacturiers, la maladie dominante est le mal de poitrine. On devrait se le tanir pour dit. Aux Canadiens, il faut l'air frais, l'air grand et pur des champs. A l'ombre des filatures, ils s'étioient.

Voici un moyen bien simple pour nettoyer les cafés à eau, en cristal ou en verre.

Remplissez-les à moitié de feuilles de thé, qui ont servi à l'infusion de la veille, et d'un peu d'eau. Ajoutez une cuillerée de vinaigre. Secouez bien, videz, rincez à l'eau claire.

Une nouvelle espèce d'alun, désigné sous le nom de double alun, a été mis sur le marché allemand. Ce nouveau produit est un sulfate d'alumine transparent, contenant une plus grande proportion d'alumine que le produit ordinaire; de plus il est pur de tout fer et de tout acide. Son emploi industriel offrira, dans certains cas, de grands avantages, notamment dans la fabrication du papier.

Les Français continuent à maintenir l'état de siège à Tamatave. Quatre vaisseaux de guerre français sont devant la ville, et d'autres sont en route pour s'y rendre de l'île de la Réunion. Les navires de guerre anglais, *Dragon* et *Dryad*, sont également partis pour Tamatave. Il n'y a sans doute rien d'inquiétant pour le moment dans ces mouvements de la marine anglaise et de la marine française. On a l'air, cependant, de se tenir prêt à toute éventualité de côté et d'autre.

La chasse aux alligators donne de l'occupation à bon nombre de personnes dans le Sud, si nous en croyons un journal de Saint-Louis. La peau d'un alligator de grande taille vaut de \$1 à \$2 et l'écorchage demande une bonne journée de travail. L'huile d'alligator qui, fraîche, a une odeur très désagréable, est un excellent

remède, dit-on, contre les rhumatismes. Les pêcheurs mangent souvent certaines portions de l'animal; la viande de la queue a, paraît-il, une grande ressemblance avec celle du veau et a le goût de celle du porc. Les jeunes alligators sont vendus de \$2 à \$4 la douzaine s'ils n'ont pas plus d'un pied de longueur; pour chaque pied de longueur au-dessus, le prix augmente de 50c à \$1.

Les nouvelles estampilles des postes aux Etats-Unis, qui seront mises en usage le premier octobre prochain, seront imprimées à l'effigie de plusieurs anciens présidents des Etats-Unis, comme suit: un cent, Franklin; deux cents, Jackson; trois cents, Washington; cinq cents, Garfield; six cents, Lincoln; sept cents, Stanton; dix cents, Jefferson; douze cents, Clay; quinze cents, Scott; trente cents, Hamilton; quatre-vingt dix cents, Frey.

L'Angleterre est menacée dans son commerce avec les Indes et on prévoit que d'ici dix ans les exportations britanniques pour ce pays auront considérablement diminué. C'est le papier qui aujourd'hui prend place parmi les nouveaux produits fabriqués et les qualités communes employées dans les offices publics sont fournies par les fabriques du pays au lieu d'être importées.

Le gouvernement indien peut aujourd'hui obtenir du pays même des articles qu'il était autrefois obligé d'importer à grands frais. Avec sa population, l'habileté et le bas prix de la main-d'œuvre, l'Inde peut certainement devenir, en industrie, une rivale avec laquelle il faudra compter.

On calcule que l'Angleterre devra importer cette année environ 48,000,000 minots de blés, quoiqu'elle en produise environ 80,000,000.

Les Etats-Unis produisent environ 440,000,000 minots de blé, et ils consomment à peu près 300,000,000, soit une balance de 140,000,000 qui reste pour l'exportation.

Les meilleurs blés américains donnent comme proportion de farine 72 pour cent, les blés anglais ont donné 65,2 pour cent, les blés de l'Inde de 74,46 à 80,52.

Voici des renseignements intéressants sur l'application de la peine de mort en Prusse; l'exécution récente du cocher Conrad a été la première de cette année et la dixième qui ait eu lieu depuis 1878.

On sait que, de 1868 à 1878, aucune exécution n'a eu lieu. De 1864 à 1868, sur 218 sentences capitales, il y avait eu 26 exécutions.

De 1869 à 1877, il a été prononcé 428 sentences capitales, qui ont été commuées en travaux forcés à perpétuité, à l'exception d'une seule, devenue sans objet par suite de la mort naturelle du condamné. En 1878, après une pause de neuf ans, Hedel a été le premier condamné à mort qui ait été exécuté. Dans cette même année, le nombre des sentences capitales a été de 53.

En 1879 et 1880, il y a eu 118 sentences capitales, dont aucune n'a été exécutée. Par contre, en 1881 et 1882, il y a eu 8 sentences capitales qui toutes ont reçu leur exécution.

Quand il est midi à Montréal, il est

A Paris (France) 5.03 p.m.

A Londres (Angleterre) 4.54 p.m.

A Vienne (Autriche) 6 p.m.

A Berlin (Prusse) 5.47 p.m.

A St-Petersbourg (Russie) 6.55 p.m.

A Rome (Italie) 5.44 p.m.

A Madrid (Espagne) 4.39 p.m.

A Constantinople (Turquie) 6.50 p.m.

A Bruxelles (Belgique) 5.11 p.m.

A Amsterdam (Hollande) 5.14 p.m.

A Athènes (Grèce) 6.29 p.m.

A Berne (Suisse) 5.24 p.m.

A Dublin (Irlande) 4.29 p.m.

A Edimbourg (Ecosse) 4.41 p.m.

A Hambourg (Allemagne) 6.01 p.m.

A Jérusalem (Judée) 7.15 p.m.

A Stockholm (Suède) 6.06 p.m.

A Boston (Etats-Unis) 12.10 p.m.

A Charlottetown (Île du Prince-Edouard) 12.42 p.m.

A Frédéricton (N.-Brunswick) 12.27 p.m.

A Halifax (N.-Ecosse) 12.40 p.m.

A Rio-Janeiro (Brésil) 2.01 p.m.

A Québec (Canada) 12.09 p.m.

A La Havane (Cuba, Antilles) 11.24 a.m.

A Hong-Kong (Chine) 12.31 a.m.

A Mexico (Mexique) 10.18 a.m.

A New-York (E.-U.) 11.58 a.m.

A Ottawa (Canada) 11.51 a.m.

A Pékin (Chine) 12.40 a.m.

A Toronto (Canada) 11.37 a.m.

A Washington (E.-U.) 11.46 a.m.

A Yedo (Japon) 2.15 a.m.



UNE NUIT D'ÉTÉ. — Insectes nocturnes et crepusculaires. — (Dessin de MM. Vierge et Gobin.)

LES CHATS FONCTIONNAIRES

On sait que les Etats-Unis entretiennent des milliers de chats pour protéger les dépêches de la poste contre les rats et les souris.

La France possède aussi des chats fonctionnaires.

Dans chacun de nos cinq ports militaires, il y a au magasin des subsistances un certain nombre de chats entretenus. Ils sont nourris, logés, et reçoivent bel et bien, en espèces sonnantes, leurs appointements, qui s'élèvent à cinq centimes par jour et qui sont remis à leur directeur sur le mandat délivré par le bureau des revues.

Ces chats sont très courageux et se précipitent avec rage sur les rats énormes qui grouillent dans les ports : mais quand ils ont été mordus, ils sont généralement atteints d'attaques d'épilepsie et refusent tout service.

Avant d'être promu au grade de chat entretenu attaché au service de terre, avant de passer *castor*, pour employer l'expression technique, le chat marin a commencé par naviguer comme stagiaire sur les bâtiments de la flotte. Il est logé dans la cale, nourri du produit de sa chasse et blanchi..... dans la soute au charbon ; mais il n'est pas encore appointé. Il joue dans la marine un rôle important, et tous les écrivains maritimes, Eugène Sue, La Landelle, etc., ont esquissé sa physiologie originale : c'est le *chat du bord*.

NOUVELLES DIVERSES

—Une violente tempête a sévi en Suisse il y a quelques jours. La foudre a mis le feu à trois villages.

—Le train express qui fait le service entre Paris et Amsterdam a déraillé entre Malines et Vilvorde, et plusieurs voyageurs ont été tués.

—Le *Times* de New-York est d'opinion que la grève des télégraphistes est virtuellement finie. Un grand nombre retourne à l'ouvrage.

—On a l'intention de recueillir des souscriptions pour encourager l'émigration en Irlande. On fera un appel aux Irlandais résidant en Amérique.

—On vient de découvrir à Washington une nouvelle contrefaçon de pièce d'or de \$5.00. Cette monnaie ne contient que \$4.63 d'or.

—Le premier d'août courant, au-delà d'un million de personnes avaient visité l'exposition Internationale des pêcheries, à Londres.

—M. Charles Clément, de la Baie Saint-Paul, a été nommé coroner pour le district du Saguenay, conjointement avec M. Laterrière.

—Vingt-deux étudiants d'une université russe, trouvés coupables d'avoir pris part à la publication d'un journal nihiliste, ont été exilés en Sibérie.

—La police du Revenu est descendue dans les caves de M. G. Lanahan, marchand de vins en gros de la rue St-Paul, No 315, et a saisi toutes ses liqueurs.

—Du 1er mai au 30 juillet, la compagnie de transport de New-York et du lac Champlain a expédié sur le marché américain 6,559 pieds de bois.

—Le *Temps*, de Paris, déclare que le marquis de Tseng, ambassadeur de Chine à Paris, a supplié le gouvernement chinois de rappeler ses troupes de la frontière du Tonquin.

—Un juif, représentant une maison de commerce de Londres, et muni d'un passeport, qui est arrivé à Saint-Petersbourg il y a quelques jours, a été expulsé de Russie par les autorités.

—Le gouvernement français a décidé d'expulser de France M. Boland, journaliste belge, qui s'était vanté d'avoir acheté deux députés, mais qui n'a pu prouver le fait.

—A un banquet qui a eu lieu jeudi dernier, à Paris, et auquel douze cents convives étaient présents, des discours furent prononcés en faveur du prince Victor, fils du prince Jérôme-Napoléon, comme chef du parti bonapartiste.

On a remis les amendes imposées aux personnes qui ont refusé de servir comme jurés dans les procès des meurtriers de Phoenix-Park. L'amende était de cent louis pour chacun des récalcitrants.

Sir Evelyn Wood, le commandant des troupes anglaises en Egypte, est en route pour Londres et prétend qu'il avisera le cabinet de rappeler les troupes pour éviter les complications avec les puissances.

—M. Pierre Chouteau, de Saint-Louis, a souscrit \$10,000 pour faire élever une statue à son parent, Pierre Ménard, qui fut le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois. Pierre Ménard était Canadien-Français, né à Québec, en 1767.

—Un marchand de Jérusalem a trouvé un nouvel exemplaire du Deutéronome, en langue moabite, et écrit sur des feuilles de cuir. Il l'offre en vente au British Museum, moyennant la bagatelle d'un million sterling. Bon prix, même pour du moabite et des feuilles de cuir.

—On dit que la menace faite par le gouvernement des Etats-Unis d'établir un tarif de représailles contre l'Allemagne, pour compenser la prohibition absolue de l'entrée du porc américain décrétée par celle-ci, aurait fait une vive impression sur le gouvernement allemand.

—M. E. Alaris Lefebvre, de Saint-Rémi, comté de Napierville, vient d'arriver d'Europe, avec trois magnifiques chevaux étalons de deux ans, qui sont de pure race clyde et viennent d'Ecosse. Ils sont très remarquables par leur grosseur, leur forme et leur couleur.

—Tous les animaux qui arrivent aux Etats-Unis sont soumis à une quarantaine de quatre-vingt-dix jours, à compter de la date de l'embarquement. Il n'y a d'exception que pour les animaux qui viennent de l'Amérique du Nord ou de l'Amérique du Sud.

—On jugera du progrès qu'a fait, dans notre pays, la production du fromage destiné à l'exportation par le fait que depuis l'ouverture de la navigation, 341,332 boîtes, évaluées à \$12,225,000, ont été expédiées en Angleterre. Ce chiffre dépasse de 88,270 boîtes celui des meilleures années précédentes.

—Le roi d'Italie, ne désirant pas laisser sa famille dans la détresse, en cas d'accident, a voulu prendre une assurance sur sa vie pour £120,000, mais les compagnies italiennes ont refusé de s'engager pour un pareil montant. Sa Majesté devra s'adresser aux compagnies étrangères.

—Des désordres d'une nature grave se sont produits samedi et dimanche à Coatbridge, comté de Lanark, Ecosse, entre autonomistes irlandais et orangistes. La police a dû intervenir et a été assez malmenée avant de pouvoir mettre fin aux troubles. Une vingtaine d'arrestations ont été faites.

—On dit que la compagnie des abattoirs de Montréal doit sous peu tenter contre la corporation une action pour \$300,000. La compagnie prétend qu'elle a été obligée de fermer son établissement parce que les autorités municipales ne sévissaient pas contre les bouchers qui violaient les règlements et ne protégeaient pas l'institution tel qu'elles l'avaient promis.

—M. F.-B. McNamee a obtenu le contrat pour la construction de la nouvelle voie ferrée qui doit souder le Grand-Tronc au chemin de fer du Nord. L'embranchement se fera entre Lachine et le Sault-au-Récollet. Les travaux sont commencés et devront être terminés le 15 novembre. La longueur de la nouvelle voie sera de huit milles.

—L'or du monde financier d'après une statistique anglaise : On estime que le stock total de l'or monnayé ou en lingots, dans les caves des banques, à la somme totale de 580 millions de livres sterling (14 milliards et demi de francs), sur lesquels l'Angleterre a pour 126,000,000 de livres, la France pour 136,000,000 de livres, l'Allemagne pour 8,000,000 de livres, les Etats-Unis pour 92,000,000 de livres. Les autres nations varient de 800,000 de livres pour la Hollande à 30,400,000 pour l'Espagne.

Rappelons d'ailleurs que l'or monnayé ou même en lingots n'est nullement le signe proportionnel de la richesse d'un pays.

Mlle Lili, voyant passer un négrillon sur le boulevard, interpella sa mère.

—N'est-ce pas, maman, les petits noirs, on ne les trouve pas sous les choux comme nous !... Où donc les trouve-t-on ?

—Sous les radis noirs, ma chère enfant.

Silver Creek, N.-Y., fév. 1883.

Messieurs,

Etant très malade j'essayai tous les remèdes annoncés, mais sans aucun succès. Ayant entendu parler de vos Amers de Houblon par beaucoup de personnes, je me décidai à en faire l'essai, et à ma grande surprise je suis mieux et j'espère guérir complètement.

W. H. WELLER.

LES ÉCHECS

Montréal, 16 août 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

L'ART DU PROBLÈME

(Suite et fin)

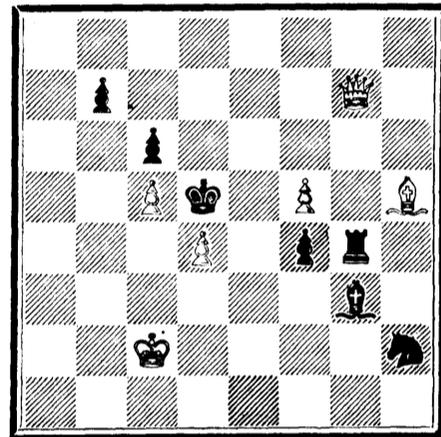
Un Pion noir à 2e C R ne servirait pas, car la réponse 1 T 3e D, P 3e C, empêche également le mat. Un Pion noir à 2e F D devrait éviter la réponse 2 T 2e C D, mais un Pion blanc à 6e C R nous paraît de beaucoup préférable. La Tour est forcée de le prendre, et le problème se trouve embelli par l'abandon de la Dame en prise dès le premier coup.

Le problème résistera-t-il encore à la critique ? La Dame ne peut-elle pas à son tour faire mat d'une autre manière ? C'est une des plus grandes difficultés à rencontrer dans les problèmes ; tout changement opéré ne doit troubler en rien l'harmonie de l'œuvre. Nous plaçons donc une Dame blanche à 6e C R, et nous allons examiner si les blancs ne pourront pas donner le mat par une autre manière que 1 R 3e D.

Les échecs portés par la Dame à 6e R, 6e D, 7e F et F pr. T, n'affectent en rien la position du problème. Cependant, nous nous trouvons après 1 R 3e D, 1 T pr. D, que les blancs peuvent encore jouer 2 F pr. T et faire ensuite mat à 7e F. Pour obliger les noirs à jouer T 2e C, nous plaçons la Dame à 7e C R et un Pion noir à 2e C D.

Trouvant maintenant le problème juste en tout point, nous avons le plaisir de l'offrir à nos lecteurs, non à cause des difficultés de solution qu'il présente, mais uniquement pour montrer la manière de construire un problème (Diag. D.)

NOIRS.—(Diag. D)



BLANCS

Les blancs jouent et font mat en 3 coups

PETITES NOUVELLES

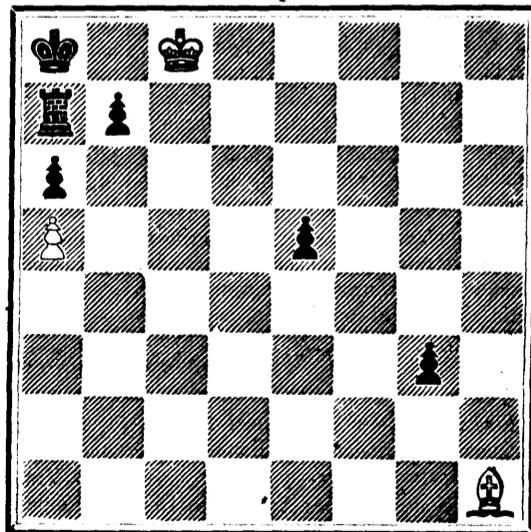
—La deuxième partie du match entre MM. Tschgorin et A. de Rivière a été gagnée par ce dernier, et la troisième et quatrième par le maître russe.

—Il se joue en ce moment à Nuremberg (Allemagne), un tournoi auquel peuvent prendre part les joueurs de toutes les nations ; cependant, les prix offerts ne s'élèvent qu'à 3,750 francs. MM. Bird, Blackburne, Mason et Winawer sont au nombre des concurrents.

PROBLÈME No. 367

Composé par M. J. C. J. WAINRIGHT

NOIRS.—6 pièces



BLANCS.—3 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 8 coups

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGILL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens. Composé par M. JAMES PIERCE, M. A., Londres (Angleterre)

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 5 août

GRAVURES : Toilette de jeune fille (devant et dos).—Garniture en dentelle renaissance.—Dessus de lit ou de berceau (4 dessins).—Bonnet d'enfant (2 dessins).—Entre-deux en lacet.—Deux chapeaux.—Dos des deux toilettes de la planche coloriée.—Costume en soie et cachemire.—Costume en soie et lainage.—Coiffures nouvelles (13 dessins).

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—Le Monde illustré.—Le Gant et la Main (suite).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Bavaroise aux fraises.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Deux toilettes.

PATRONS ET BRODERIES.—1er Côté. Patrons : Deux corsages de toilettes de jeune fille.—Corsage de toilette en satin ottoman—Polonaise.—2e Côté. Broderies : Dessus de berceau.—Calotte d'homme.—Pelote.—Bordure.—Marguerite.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Sommaire du "Monde Illustré" du 4 août

TEXTE : Courrier de Paris, par P. Véron.—Nos gravures : L'écluse de la Monnaie ; Cettiwayo ; le capitaine Webb ; un bac sur la Moscowa ; les Premiers pas, tableau de M. Georges Laugée ; Madagascar ; l'Affaire de Tizla-Eszlar ; Peu d'Ane : la pantomime. Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Noces parisiennes, nouvelle, par Alain Bauguenne.—Théâtre, par Charles Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Récréations de famille.—Le Monde financier.—Echecs, rébus et solutions.

GRAVURES : Les pêcheurs du matin à l'écluse de la Monnaie.—Cettiwayo, roi du Zouloulund, mort récemment.—Le capt. Webb, mort en traversant les rapides du Niagara.—Les Premiers pas, tableau de M. Georges Laugée.—Madagascar : le voyage de la Flore sur la côte nord-ouest.—Le théâtre illustré ; l'homme-singe dans la férie de Peu d'Ane au Châtelet.—Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux.—Echecs.—Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

PSAUMES (REVUS)

Ecoutez ceci, peuples qui m'entendez, prêtez l'oreille aux invalides du monde entier, les Amers de Houblon vous remettront en santé et vous rendront heureux.

2. Ce remède vous guérira tous et vous mettra sous les pieds la maladie et la souffrance.

3. Vous n'avez donc rien à craindre lorsque vous voyez votre famille malade, ou lorsque vous éprouvez vous-même la maladie de Bright ou de foie, parce que les Amers de Houblon peuvent vous guérir.

4. Petits et grands, riches et pauvres connaissent la valeur des Amers de Houblon, pour les maladies bilieuses, nerveuses et rhumatismales.

5. Purgez-moi avec les Amers de Houblon et je deviendrai robuste, et je jouirai d'une santé florissante.

6. Qu'il y ait maladie sur maladie, que je sois sérieusement atteint même d'une maladie des plus graves, je suis sûr d'en réchapper, si je fais usage des Amers de Houblon.

7. Depuis que j'existe, j'ai souffert de toute espèce de maladies, il n'y a pas plus d'un an que je suis guéri et encore ce n'a été qu'au moyen des Amers de Houblon.

8. Celui qui sait expédier de sa charpente osseuse le rhumatisme et la névral-

gie qui la rongent, au moyen des Amers de Houblon, agit avec sagesse.

9. Que vous ayez des érysipèles, des boutons de toute nature, des rousseurs, que vous ayez le sang empoisonné, les Amers de Houblon vous en guériront complètement.

10. Quelle est la femme, prise de faiblesses, de maladies de femme, etc., qui ne désire pas la santé ; alors qu'elle fasse usage des Amers de Houblon et elle reviendra à la santé.

11. Ne négligez pas de faire usage des Amers de Houblon dans les maladies de rognon et du foie.

12. Nettoyez-vous la langue si vous l'avez chargée, purifiez-vous le sang et exemptez votre estomac de toute indigestion en faisant usage des Amers de Houblon.

13. Toutes mes douleurs et mes souffrances physiques disparaissent contre la poussière par le vent, lorsque je fais usage des Amers de Houblon.

14. Rappelez-vous l'homme qui presque mort et abandonné par les médecins, est ressuscité pour ainsi dire après avoir fait usage des Amers de Houblon.

15. Cessez de redouter les maladies de nerfs, la débilité générale et les maladies des voies urinaires, parce que les Amers de Houblon vont vous rétablir.

16 juillet 1883.

VARIÉTÉS

Dans l'atelier d'un peintre dénué de talent, mais gorgé de prétention :

—Regarde-moi, mon cher, ce paysage que je viens de terminer... nulle perspective !... comme ça fuit !...

—Tu veux mon opinion... Eh ! bien !... ça ne fuira jamais assez !...

Bien nature :

On demandait l'autre soir à un garçon de bureau qui avait conduit le matin à sa dernière demeure le directeur de son administration ; s'il avait mangé un bon lapin.

—Oh ! ma foi non, répondit-il, moi et mes collègues, nous sommes revenus sans rien prendre parce que ce n'est plus de notre monde ça, et on ne s'amuse pas là comme à l'enterrement d'un camarade.

Entre candidats au Sénat (section des inamovibles) :

—Avez-vous remarqué comme il y a peu de décès depuis quelque temps parmi les sénateurs, même les plus âgés ?

—Ne m'en parlez pas !... C'est ridicule... Il faut croire que les honorables ne connaissent pas le proverbe : La fin justifie les moyens !...

X..., un vil réactionnaire, regardait tomber la pluie sur le boulevard. Des milliers de parapluies ruisselants étincelaient dans l'air.

—On ne pourra pas dire, s'écria-t-il, que la fête n'a pas été brillante !

Fragments de conversation du foyer des Délassements-Plastiques.

—Et l'ami Robert, que devient-il ? Voici un siècle que je ne l'ai aperçu.

—On ne le voit plus, il mène une vie de Polichinelle.

—Vraiment ? lui qui était si rangé, si économe !

—Ah ! bien, oui, à présent il jette l'argent par les fenêtres.

—Donnez-lui donc l'adresse de la mienne, s'écrie la blonde Anna, vous serez bien gentil.

Nous citions dernièrement un mot de l'acteur Z... connu pour ses opinions royalistes. Z... est un joueur effréné. Comme il affirmait hier son dévouement pour le comte de Chambord :

—Tout le monde sait, lui dit un de ses camarades, que tu es avec le roi... de cœur.

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles, Montréal.

Solutions justes du problème français No 30

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Gladu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapiere et Antoine Pinsonneault.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

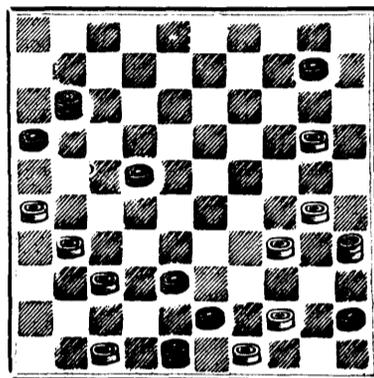
Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau, Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

Saint-Jean, P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE PROBLEME No 31

Composé par M. Chavanon

NOIRS

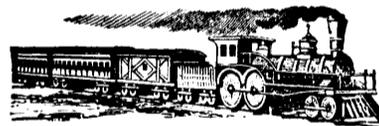


BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 30

Blancs — 29 à 23, 38 à 33, 42 à 37, 47 à 9 pr 6, 25 à 5 pr 2 et gagnent.



Chemin de Fer Intercolonial

Arrangements d'été

COMMENÇANT LE 25 JUIN 1883

Des convois directs pour passagers circuleront tous les jours, le dimanche excepté, comme suit :

Part de Pointe Lévis.....	8 00 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	2 15 p. m.
" Cacouna.....	12 41 "
" Trois-Pistoles.....	1 22 "
" Rimouski.....	3 07 "
" Little Metia.....	4 08 "
" Campbellton.....	7 23 "
" Métapédia.....	6 55 "
" Dalhousie.....	8 00 "
" Bathurst.....	9 50 "
" New-Castle.....	11 32 "
" Moncton.....	2 05 a. m.
" Saint-Jean.....	6 00 "
" Halifax.....	10 00 "

Ces convois se relient à la Courbe de la Chaudière avec les convois du Grand Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p. m., et à Campbellton avec le bateau "Admiral," qui part le mercredi et le samedi pour Gaspé, Percé, Pasbebiac, etc., etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les chars Pullman partant de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendent à Halifax, et ceux des Mardi, Jeudi et Samedi à Saint-Jean.

On peut maintenant se procurer des billets pour tout le voyage à des prix d'excursion, pour aller, par char et par eau, à aucun endroit dans le bas du fleuve, Métapédia, Restigouche, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Edouard, et toutes autres places dans les Provinces Maritimes.

Pour les billets et toutes informations concernant les prix de passage et les taux de fret, l'heure des départs etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret
pour la division de l'Est,
No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, -B., 25 juin 1883.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : *Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages*, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de *Cartes d'Annonces*. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 *Echantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie*, 50c. Adresse : *STRENGTH & BROS.*, boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPERS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre
12 presses à vapeur.
1 machine patentée à vernir les étiquettes.
1 machine électrique à vapeur.
4 machines à photographie.
2 machines à gravure photographique.
2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.
G. B. BURLAND,
Gérant.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.